



# Bulletin de L'A.N.A.I.

2<sup>e</sup> trimestre 1999  
avril-mai-juin

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois, agréée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



*Evêché de Saïgon (la maison du fond est l'ancien évêché de Mgr Pigneau de Béhaine) - Photo M. Pierre Dry, mars 1999*



## Sommaire

- |  |  |
|--|--|
| <b>3</b> Bicentenaire de Monseigneur Pigneau de Behaine  | <b>20</b> Fable  |
| <b>7</b> L'armée nationale vietnamienne (1949-1956)  | <b>21</b> Recette  |
| <b>12</b> La paix règne, pour le moment, sur l'ex-Indochine (1 <sup>er</sup> février - 1 <sup>er</sup> mai 1999) | <b>22</b> Bibliographie                                      |
| <b>15</b> Les journées d'études de l'ANAI en 1999  | <b>23</b> Avis de recherche<br>Annonces d'associations amies |
| <b>19</b> ANAI parrainage<br>Courrier des lecteurs   | <b>24</b> Livres en vente au siège                           |
|  | <b>25</b> La vie des sections                                |

### ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON  
 Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN  
 " : Ambassadeur Pierre GORCE  
 " : Colonel Guy DEMAISON  
 Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE  
 Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE  
 Trésorier général : M. Jean AUBRY

Déléguée nationale pour ANAI Parrainage :  
Thérèse LUCAS POTIER

#### Membres d'honneur

Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, M. Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

#### Administrateurs

Colonel Jean-Pierre BARRAND, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Commandant Hervé de LA BROUSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYÈN, Général Georges PORMENTÉ, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER, Général Michel TONNAIRE.

Dépôt légal : N° 46423  
 Commission paritaire des papiers de presse : N° 1632-D.73  
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON  
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN  
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT  
 Secrétaires de la rédaction : Régine PUZIN, Jeanne CESARIN  
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu, 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29  
 Fax : 01.42.60.06.51  
 Réalisation graphique : Scoop Presse Normande, 9, rue du Puits-Carré, 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50  
 Fax : 02.32.33.27.32  
 Impression : Imprimerie ETC, 38 rue des Chouquettes, 76190 Yvetot. Tél. : 02.35.95.06.00  
 Routage : Routex, 6, bd Arago - 91320 Wissous  
 Tél. : 01.69.20.23.02  
 © Bulletin de l'ANAI  
 2<sup>e</sup> trimestre 1999  
 Abonnement annuel : 60 F

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

# BICENTENAIRE DE MONSEIGNEUR PIGNEAU DE BEHAINE

Le deux-centième anniversaire de la mort de Monseigneur Pigneau de Béhaine, le 9 octobre prochain, conduit à évoquer la personnalité et l'action de ce pionnier de l'amitié franco-vietnamienne.

## LA VIE DE MONSEIGNEUR PIGNEAU DE BEHAINE

Pierre Pigneau de Béhaine est né le 2 novembre 1741 à Origny-en-Thiérache. Son père exerçait la charge d'intendant de la propriété du duc de La Vallière.

Après ses études à l'école paroissiale d'Origny, puis au collège des Jésuites de Laon, il entra au séminaire de la Sainte Famille à Paris puis à celui des Missions Etrangères, fut ordonné prêtre en 1765 et envoyé en Cochinchine.

Le voyage, par le cap de Bonne Espérance, l'Inde et Macao, le conduisit à Ha Tiên en un an et demi. Monseigneur Piguel, vicaire apostolique de

Cochinchine, l'affecta comme professeur au collège général des missions. C'est là qu'il composa un grand dictionnaire de la langue annamite et un catéchisme en annamite.

Persécutions et attaques de pirates l'amènèrent à séjourner en prison, à évacuer le collège (dont il était devenu supérieur) à Pondichéry, puis à le ramener à Ha Tiên lorsqu'il fut lui-même nommé vicaire apostolique de la Cochinchine, du Cambodge et du Champa, avec le titre d'évêque d'Adran (1774).

En 1778, des pirates cambodgiens

ayant détruit la cité catholique de Ha Tiên, l'évêque se replia à Saigon, résidence provisoire du prince Nguyễn Anh, fils du roi de Cochinchine. Mais en 1782 la rébellion des Tây Sơn, coordonnée dans les deux royaumes de Cochinchine et du Tonkin, entraîna d'importants massacres à Saigon. Nguyễn Anh, devenu roi après l'assassinat de son père par les révolutionnaires, sollicita l'aide du Siam, dont l'armée se fit battre en 1785, puis celle de la France, qu'il ne connaissait que par l'évêque.

Parti de Ha Tiên en 1786, Monseigneur Pigneau de Béhaine arriva à Lorient le 26 février 1787. Il était accompagné du prince Nguyễn Canh, fils du roi, âgé de quatre ans, et portait le sceau royal. Le roi Louis XVI reçut les voyageurs à Versailles le 6 mai. Un traité d'alliance entre les deux

Statue de l'Evêque d'Adran et du jeune prince Canh sur la place de la cathédrale de Saigon.



royaumes fut signé à Versailles le 28 novembre par le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères de la France, et l'évêque d'Adran, plénipotentiaire de la Cochinchine.

Mais cet accord ne fut pas appliqué. Le comte de Conway, gouverneur des établissements français de l'Inde, chargé de prendre les mesures d'exécution en 1788, s'y refusa. Lassé d'attendre son bon vouloir à Pondichéry, et refusant les offres des Anglais, l'évêque monta lui-

même un corps d'intervention (deux navires, des cadres civils et militaires, des armes et des munitions), qui débarqua à Saigon le 14 juillet 1789.

Ce renfort rendit courage à Nguyễn Anh, qui avait déjà repris l'offensive contre les Tây Son occupés au Tonkin par une menace chinoise. A mi-parcours de cette reconquête victorieuse, qui se termina par l'unification du Vietnam et le couronnement de l'empereur Gia Long (1802), Monseigneur

Pigneau de Béhaine mourut de fatigue devant Qui Nhon le 9 octobre 1799.

Il fut enterré en grande pompe, comme un héros national, à Saigon le 16 décembre. Le mausolée, construit sur l'ordre de l'empereur, était le plus beau monument de la ville. Il a été détruit le 1er mars 1983 sous prétexte d'urbanisme. Les cendres de l'évêque reposent pour partie dans la crypte des Missions Etrangères à Paris, pour partie en l'église d'Origny-en-Thiérache.

*sous la juridiction du Roi de France.*

*Les transfuges français ou cochinchinois seront extradés à la demande des gouvernements)*

#### Article 7

*(Protection des sujets français et de leurs biens)*

#### Article 8

Dans le cas où le Roi Très-Chrétien serait attaqué ou menacé par quelque Puissance que ce puisse être, relativement à la jouissance des îles de Hoi Nan et de Pulo Condor, et dans le cas où Sa Majesté Très-Chrétienne serait en guerre avec quelque Puissance soit Européenne soit Asiatique, le Roi de la Cochinchine s'engage à lui donner des secours en soldats, matelots, vivres, vaisseaux et galères. Ces secours seront fournis trois mois après la réquisition, mais ils ne pourront pas être employés au delà des îles Moluques et de la Sonde et du détroit de Malacca. Quant à leur entretien, il sera à la charge du Souverain qui les fournira.

#### Article 9

En échange de l'engagement énoncé dans l'article précédent, le Roi Très-Chrétien s'oblige d'assister le Roi de la Cochinchine lorsqu'il sera troublé dans la possession de ses Etats. Ces secours seront proportionnés à la nécessité des circonstances ; cependant ils ne pourront en aucun cas excéder ceux énoncés dans l'article deuxième du présent traité.

#### Article 10

Le présent traité sera ratifié par les deux Souverains contractants et les ratifications seront échangées dans l'espace d'un an ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi, nous, Plénipotentiaires, avons signé le présent traité et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles  
le 28 novembre 1787

Le Comte de Montmorin  
L'Evêque d'Adran

## LE VIETNAM A LA FIN DU 18<sup>ème</sup> SIECLE

Aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, sous l'autorité nominale de la dynastie impériale Lê (descendant de Lê Loi), résidant à Thang Long (actuel Hanoi), le Vietnam était coupé en deux le long du fleuve Gianh par la muraille de Dong Hoi. Le nord, appelé par les Français Tonkin, obéissait aux rois Trinh installés à Thang Long. Le sud, en pleine expansion vers le Mékong au détriment des Chams et des Khmers, était le fief des rois Nguyễn établis à Phu Xuân (actuel Hué) ; les Français l'appelaient Cochinchine.

Née en 1771 à Tây Son aux environs de Qui Nhon, une insurrection paysan-

ne menée par trois frères contre l'ordre mandarin se propagea très vite en Cochinchine puis au Tonkin, chassant de leur trône les Nguyễn puis les Trinh et même les Lê. En 1788 les rebelles avaient conquis tout le Vietnam, leur chef Nguyễn Huệ s'était proclamé empereur sous le nom de Quang Trung. Mais le territoire, à peine unifié, avait été partagé en trois royaumes au profit des trois frères de Tây Son : Nguyễn Huệ à Thang Long, Nguyễn Nhạc à Qui Nhon, Nguyễn Lu à Saigon.

Quelques guerres féodales se superposèrent à la révolution populaire.

Quand les Tây Son poursuivaient les Nguyễn au Sud, les Trinh leur prêtèrent main forte en franchissant la muraille de Dong Hoi (1774) et en s'emparant de Phu Xuân, tandis que les Siamois tentaient sans succès de soutenir les Nguyễn en pénétrant jusqu'à My Tho (1784). Puis, quand les Tây Son eurent triomphé des Siamois (1785) et des Trinh (1786), ils durent faire face à une invasion chinoise, qu'il maîtrisèrent brillamment (1789).

C'est alors que se placèrent le renouveau militaire des Nguyễn (1788) et l'action de Monseigneur Pigneau de Béhaine. La mort de deux frères Tây Son (Nguyễn Huệ en 1792, Nguyễn Nhạc en 1793) fragilisa leur parti et favorisa la conquête du Vietnam entier par Nguyễn Anh, qui se proclama empereur sous le nom de Gia Long (1802).

le "Prince de la Cochinchine". Laurent Barisy formait les recrues. Desperles dirigeait le service de santé. Despiou et Lebrun commandaient l'artillerie. Victor Olivier de Puymanel construisit les fortifications de Saigon et de Nha Trang.

En reconnaissance des services rendus à la couronne, Chaigneau, Vannier et Barisy furent nommés mandarins à deux parasols.

## LES MANDARINS FRANCAIS

Le rôle personnel de l'Evêque d'Adran fut considérable. C'est grâce à lui, en effet, que le roi Nguyễn Anh s'initia aux techniques modernes et aux relations internationales.

Mais l'action de ses compagnons,

recrutés à Pondichéry, ne fut pas négligeable. Jean-Marie Dayot commanda la division navale, Godefroy de Forzanz le navire "L'Aigle", Jean-Baptiste Chaigneau le "Dragon", Philippe Vannier le "Phénix", Julien de l'Isle-Sallé

*Mausolée de l'Evêque d'Adran à Saigon.*



- SAIGON. - Tombeau de l'Evêque d'Adran

## LE TRAITE ENTRE LE ROI DE FRANCE ET LE ROI DE COCHINCHINE

*(Texte original)*

Nguyễn Anh, Roi de la Cochinchine, ayant été dépouillé de ses Etats et se trouvant dans la nécessité d'employer la force des armes pour les recouvrer, a envoyé en France le Sieur Pierre-Joseph-Georges Pigneau de Béhaine, Evêque d'Adran, dans la vue de réclamer le secours et l'assistance de Sa Majesté le Roi Très-Chrétien. Sa dite Majesté, étant convaincue de la justice de la cause de ce Prince et voulant lui donner une marque signalée de son amitié comme de son amour pour la justice, s'est déterminée à accueillir favorablement la demande faite en son nom.

En conséquence Elle a autorisé le Comte de Montmorin, Maréchal de ses camps et armées, Chevalier de ses ordres et de la Toison d'or, son conseiller en tous ses conseils, Ministre et Secrétaire d'Etat de ses commandements et finances ayant le Département des Affaires Etrangères, à discuter avec l'Evêque d'Adran la nature, l'étendue et les conditions des secours à fournir. Les deux plénipotentiaires, après s'être légitimés, savoir, le Comte de Montmorin en communiquant son plein pouvoir, l'Evêque d'Adran en produisant le grand sceau du Royaume de la Cochinchine ainsi qu'une délibération du Grand Conseil dudit Royaume, sont convenus des points et articles suivants.

#### Article 1<sup>er</sup>

Le Roi Très-Chrétien promet et s'engage de seconder de la manière la plus efficace les efforts que le Roi de la Cochinchine est résolu de faire pour rentrer dans la possession et jouissance de ses Etats.

#### Article 2

Pour cet effet Sa Majesté Très-Chrétienne enverra incessamment sur les côtes de la Cochinchine à ses frais quatre frégates avec un corps de troupes de douze cents hommes d'Infanterie, deux cents hommes d'Artillerie et deux cent cinquante Caffres. Ces troupes seront munies de tout leur attirail de guerre et nommément d'une artillerie compétente de campagne.

#### Article 3

Le Roi de la Cochinchine, dans l'attente du service important que le Roi Très-Chrétien est disposé à lui rendre, lui cède éventuellement, ainsi qu'à la couronne de France, la propriété absolue et la souveraineté de l'île formant le port principal

de la Cochinchine, appelé Hoi Nan et par les Européens Touron. Propriété et souveraineté sont incommutablement acquises dès l'instant où les troupes françaises auront occupé l'île susmentionnée.

#### Article 4

Il est convenu en outre que le Roi Très-Chrétien aura concurremment avec celui de la Cochinchine la propriété du port susdit, et que les Français pourront faire sur le continent tous les établissements qu'ils jugeront utiles, tant pour leur navigation et leur commerce que pour garder et caréner leurs vaisseaux et pour en construire. Quant à la police du port, elle sera réglée sur les lieux par une convention particulière.

#### Article 5

*(Liberté de circulation et de commerce "à l'exclusion de toutes les autres nations européennes")*

#### Article séparé

*(Les établissements français sont placés*

## OBSEQUES ET EXHUMATION DE L'EVÊQUE D'ADRAN

Le 9 octobre 1799 au siège de Qui Nhon, le prélat succomba à la peine. Sa santé donnait des inquiétudes depuis longtemps : fièvres périodiques, anémie, obstruction du foie, dysenterie et "terrible cours de ventre qui se change souvent en cours de sang ruinant les constitutions les plus robustes".

Nguyễn Anh décida de faire à son Premier Ministre et ami des funérailles grandioses. Le corps transporté par jonque de guerre fut acheminé vers le palais épiscopal de Saigon. La mort avait été tenue secrète pour ne pas décourager l'armée. L'enterrement se fit le 16 décembre 1799 ; c'était le 12<sup>ème</sup> jour de la 11<sup>ème</sup> lune en la 60<sup>ème</sup> année de Can Hung.

Le Roi avait chargé son fils de diriger le convoi. Le cercueil enveloppé dans un damas superbe était placé sur un brancard d'environ vingt pieds de long, porté par 80 soldats ; un baldaquin brodé en or couvrait le tout. Toute la garde du Roi, composée de plus de 12 000 hommes, sans compter celle du Prince, était sous les armes et rangée sur deux lignes, les canons de campagne à la tête. 120 éléphants marchaient des deux côtés. Tambours, trompettes, musique militaire cochinoise et cambodgienne, fusées et feux d'artifice ponctuaient cette marche funèbre. Au moins 40 000 hommes suivaient le convoi.

Le Roi s'y trouvait avec tous les mandarins, sa mère, sa sœur, la Reine, ses concubines, ses enfants. Toutes les dames de la cour crurent que, pour un homme si au-dessus du commun, il fallait passer au-dessus des lois communes ; elles y vinrent toutes et allèrent jusqu'au tombeau. L'éloge funèbre du prélat par le Roi fut lu au public : "Nous étions si amis et si familiers que nos chevaux marchaient de front et que nous n'avions jamais eu qu'un même cœur".

Le prélat fut inhumé dans sa résidence de campagne à Govap, au jardin des manguiers. De style local à toit de pagode, le mausolée eut pour architecte un Vietnamien catholique. Par ordre du souverain, le tombeau fut entouré d'un mur et confié à perpétuité à une garde de cinquante soldats. Le jardin devint en 1860 cimetière de la Mission et le tombeau déclaré propriété nationale par l'Amiral gouverneur général Charner le 3 août 1861.

Ce monument, le plus ancien de Saigon, a été démoli les 1<sup>er</sup> et 2 mars 1983 sous prétexte d'urbanisme et la stèle de marbre noir détruite en dépit de son caractère unique tant historique qu'archéologique. Si les obsèques de l'Evêque d'Adran avaient rassemblé les foules, c'est devant 4 à 5 000 personnes qu'il a été procédé à son exhumation. Deux jours de travail sans relâche furent nécessaires pour venir à bout d'une véritable gangue de mortier extrêmement résistant. On utilisait à l'époque un mélange de sable et de ciment dans lequel étaient incorporés des végétaux et dans le cas présent du miel, qui renforcent en vieillissant la solidité de l'ensemble.

Une fois atteinte la cavité centrale du tombeau, se présenta un sarcophage gigantesque de cinq à six mètres de long et d'environ trois mètres de diamètre, laqué rouge. Les ouvriers se trouvèrent dans l'impossibilité de le dégager et il fallut en couper l'extrémité. Le couvercle fut enfin retiré et une bouffée de puanteur, préservée depuis près de deux siècles, submergea l'assistance qui recula. Un cercueil intact en bois précieux laqué rouge et or apparut alors. Deux mouvements contradictoires se heurtèrent. La foule se précipita vers la fosse alors que les autorités reculaient. Les soldats présents durent

les dégager à coups de crosse. Au milieu de la poussière et des cris de vieilles vietnamiennes essayant d'atteindre le sarcophage pour s'emparer d'un morceau de bois, une véritable hystérie avait saisi l'assistance, jeunes et vieux n'ayant qu'un but, emporter un vestige de ce qui venait d'être, après tant d'années, remis au jour. C'est dans cette atmosphère de pandémonium que s'est poursuivie l'exhumation avec plusieurs interruptions dues aux poussées de la foule.

Le cercueil enfin ouvert, Monseigneur Pigneau de Béhaine est apparu sous l'aspect d'un squelette bien conservé avec sur la partie inférieure du corps un large morceau de soie noircie sur laquelle se distinguaient très nettement des motifs de dragon : cette poussière de tissu se dissipa dès que la main y fut portée. Cette constatation est corroborée par les témoignages de ses proches, qui ont indiqué qu'il avait été "enseveli, selon son désir, dans ses habits cochinchinois" en robe de mandarin. Le squelette et les os paraissaient appartenir à un homme grand et fort et de robuste constitution, ce qui correspond, là aussi, aux témoignages et au portrait de l'Evêque. Le crâne était encore recouvert d'un bonnet de dentelle qui se détruisait sous les doigts. Des boutons en or de la robe de mandarin ont été aussi retrouvés dans le cercueil. Enfin, la couleur jaune prononcée des ossements laisse penser que le corps avait subi un embaumement ou avait été placé dans un liquide conservateur.

## CELEBRATION DU BICENTENAIRE

### ● Samedi 9 octobre 1999 à partir de 11 heures,

à l'initiative de M. Jean Couso, président de l'Association des Amis du Vieux Huê, hommage aux mandarins français Jean-Baptiste Chaigneau et Philippe Vannier au cimetière de Carnel à Lorient (Morbihan). Les sections bretonnes de l'A.N.A.I. y participeront.

### ● Dimanche 10 octobre 1999 à partir de 10 heures,

sous la présidence du Général Simon, hommage à Monseigneur Pigneau de Béhaine à Origny en Thiérache (Aisne). Les comités de Valenciennes et de Cambrai sont maîtres d'œuvre.

*Les renseignements concernant l'organisation de la journée sont à demander au*

**Président Ooghe, 32 rue René-Franck,  
59494 Petite Forêt,  
Tél. 03 27 47 12 81.**

## L'ARMEE NATIONALE VIETNAMIENNE (1949-1956)

*Suite de l'étude publiée dans le Bulletin de l' A.N.A.I. du 1<sup>er</sup> trimestre 1999, cet article accompagne le lecteur jusqu'au départ de l'armée française en juin 1956. Il montre le début de l'ingérence américaine au Vietnam.*

*Pour remémorer l'ambiance de 1953, l'auteur rappelle d'abord les conclusions de l'article précédent.*

Lorsque le Ministre Nguyễn Van Tam est placé par l'Empereur Bao Dai à la tête du gouvernement vietnamien le 3 juin 1952, il annonce comme Clemenceau qu'il admire : "Je fais la guerre". Mais a-t-il les moyens nécessaires ? Numériquement, en 1953, l'armée vietnamienne va disposer d'effectifs égaux à ceux des TFEO ; elle recevra en outre un important soutien financier et matériel des Etats-Unis. Toutefois son rapide développement ne l'exempte pas de graves imperfections (1). Le Général Salan a d'ailleurs prévenu qu'il lui faudrait trente ans pour parvenir à l'autonomie.

### CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

**Manque d'homogénéité.** Certains bataillons proviennent des gardes ou des TFEO ; ils ont été transférés en unités constituées, avec leur encadrement français la première année. D'autres ont une origine confessionnelle (catholiques, caodaïstes) ou ethnique (Nungs, Thais, Muongs, Montagnards du Centre, Cambodgiens de Cochinchine). D'autres sont issus de la conscription. Tous ont un recrutement régional qui ne leur donne pas vocation à servir loin de leur famille.

**Irrégularité des dotations.** Pendant la guerre de Corée l'armée vietnamienne n'est pas la priorité des Etats-Unis ; de ce fait elle manque d'artillerie et d'armement collectif d'infanterie. A partir de 1953 elle recevra, au contraire, un suréquipement en armes individuelles et en véhicules.

**Faiblesse du commandement.** Très jeunes et peu nombreux, les officiers supérieurs, malgré leur valeur, manquent de formation d'état-major. Au 1<sup>er</sup> juillet 1954 seuls onze d'entre eux auront suivi des stages à l'Ecole de Guerre de Paris ou au Cours d'Etat-Major tactique de Hanoï. Quant aux officiers subalternes et aux sous-officiers, hormis les personnels expérimentés formés dans l'armée française, la plupart sont des étudiants frais émoulus des écoles militaires nouvelles. Leur bonne volonté est certaine dans l'ensemble, mais leur aptitude au service en campagne et au contact de la troupe rurale est initialement peu développée. La présence de leur famille, pour des motifs de sécurité, ne facilite pas la vie en communauté. Dans les premières années la différence entre cadres professionnels et mobilisés est peu sensible.

**Réticence de la population.** Fondée et commandée par la France, l'armée vietnamienne débutante n'est pas considérée par le peuple comme l'émanation de la volonté nationale. La conscription, la mobilisation, le départ de l'armée française (2) et le temps amélioreront son image, que compromettront plus tard les rivalités politiques.

### I - L'EFFORT DE GUERRE

Le gouvernement vietnamien prend toute mesure pour rapprocher la nation de son armée. Une grande partie du budget lui est consacrée : 13 408 millions de piastres en 1954, alors que les crédits de l'Education Nationale s'élèvent à 438 millions. Tout Vietnamien âgé de plus de 21 ans doit s'acquitter d'une contribution à la Défense Nationale. Cet impôt, dans l'esprit des dirigeants, doit sensibiliser les citoyens au devoir patriotique et leur inculquer la nécessité d'aider leur armée. Une assez timide action psychologique (3) relayée par la presse et soutenue par le "United States Information Service" qui emploie 30 Vietnamiens s'efforce de contrebalancer la propagande adverse. Il en est de même pour l'hebdomadaire "Con Thuyên Vuot Bê", édition locale de "Caravelle", puis pour "Quân Dôi", journal de l'AVN. En dépit de ces efforts, l'armée, qui est "le groupe le plus cohérent de la nation et le plus nombreux", n'apparaît pas comme l'expression de celle-ci. Ce rejet est à rapprocher d'une directive viêtminh de janvier 1951 qui prescrit "de renforcer à tout prix l'unité et la cohésion de l'armée et du peuple".

### II - LE SOUTIEN DE LA FRANCE ET DES ETATS-UNIS

Le 1<sup>er</sup> septembre 1951, par un "accord d'assistance mutuelle", la France s'engage à soutenir l'armée vietnamienne ; en 1952 elle lui alloue 300 millions de piastres. Puis, les Etats-Unis prenant la relève de la charge financière, la Mission Militaire Française (MMF) se spécialise dans l'encadrement des unités et des états-majors ; en 1952 elle y affecte 718 officiers et 3 850 sous-officiers.

La contribution financière des Etats-Unis est très importante ; de 1950 à 1954 elle se monte à 2600 millions de dollars, assurant ainsi 78 % des frais de la guerre en Indochine. L'aide logistique prend son rythme de croisière à la fin de la guerre de Corée. En mars 1953, lorsque le 300<sup>ème</sup> cargo accoste à Saigon, 170 millions de cartouches, 11 millions d'obus, 850 véhicules de combat et 13 000 de transport, 265 petits bâtiments, 350 avions, 1 100 appareils de radio, 100 000 petites armes automatiques ont été livrés. En juillet 1954 ces fournitures atteignent la somme de 389 milliards de francs. Mais, l'assistance américaine au Viet Nam reste inférieure aux subventions que le Viêt-Minh reçoit de la Chine et de la Russie.



Le secrétaire d'Etat Slesak à Thu Duc avec le général Nguyễn Văn Hinh et les généraux Trapnell et Newton (1954).

Cliché ECPA

### III - LES RELATIONS AVEC LES FRANÇAIS ET LES AMÉRICAINS

En règle générale, les officiers de l'AVN, très souvent de culture et de formation françaises, entretiennent de cordiales relations avec les militaires des TFEO chargés de les encadrer. Tout au plus sont-ils surpris par le rythme de travail qui leur est imposé. Certes, des tiraillements dus à la xénophobie de quelques officiers sont constatés. Un petit nombre d'entre eux feint de ne pas comprendre le français ou adopte une attitude hostile. Les cinq commandants de compagnie du 59<sup>ème</sup> BVN refusent tout contact avec les Européens et le Capitaine Ton That Xung, commandant le 6<sup>ème</sup> BVN, n'a aucun rapport autre qu'épistolaire avec son conseiller, le Capitaine Gobert. Lorsque celui-ci est tué en opération avec l'Adjudant Vergnes, le chef de corps omet de signaler ces pertes dans son compte-

rendu. Hormis ces cas extrêmes, dans la majorité des bataillons, la camaraderie de combat soude les rangs français et vietnamiens. Le Chef de Bataillon Martin commandant le 9<sup>ème</sup> BVN est unanimement regretté quand il tombe à la tête de son unité et l'Adjudant Nerrant est capturé par l'ennemi alors qu'il ramène le corps du Chef de Bataillon Phan Trong Vinh commandant le 22<sup>ème</sup> BVN.

Pourtant, le regard que portent les officiers français sur l'AVN est sans concession. Les détracteurs signalent que, parmi les officiers vietnamiens, seuls quelques-uns sont animés par un idéal militaire. L'AVN possède nos défauts : états-majors plantureux jusqu'aux petits échelons, goût de la vie confortable. Ses unités, alourdies par l'équipement européen, se déplacent avec difficulté. Mais, bien conseillée et encadrée, elle est très apte aux embuscades et aux patrouilles. Méprisant la mort, comme le Viêt Minh, elle est prête aux sacrifices sublimes. Toutefois dans les missions sta-

tiques elle perd une partie de son âme.

Jusqu'en 1954, les militaires américains ne sont pas très nombreux au Viet Nam : 225 officiers, 60 sous-officiers, 34 gradés à l'ambassade ou dans diverses commissions. Très différents des français, ils surprennent les soldats vietnamiens par leurs méthodes expéditives, l'abondance de leurs ressources et leur souci de l'hygiène. Se mêlant peu à la population locale bien que certains parlent annamite, ils critiquent les forces nationales conçues à la française. Faisant fi du caractère révolutionnaire du conflit, ils prônent une troupe organisée comme l'armée coréenne. Leur souci est de mettre sur pied le plus rapidement possible une AVN assez puissante pour faire barrage au communisme avec ses propres moyens et permettre ainsi aux troupes françaises encore présentes dans la péninsule de réintégrer les forces de l'OTAN en Europe. Très vite, ils vont s'immiscer dans les relations franco-vietnamiennes pour des questions

étrangères à la logistique et arriveront à faire prévaloir leur point de vue auprès des autorités de Saigon.

### IV - L'ARMÉE VIETNAMIENNE AU COMBAT

Le Général Salan rétablit dans ses mémoires une vérité souvent mise à mal par une relation tendancieuse des événements. Il écrit : "Les BVN se comportèrent de manière très honorable. Leur discipline, leur esprit combattif étaient bons. Les trahisons et les désertions ont été peu nombreuses". Ils ont mérité 250 citations individuelles et 8 citations collectives à l'ordre de l'armée française. Cas unique dans l'histoire des TFEO, une section : la 1<sup>ère</sup> section de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 9<sup>ème</sup> BVN, aux ordres du Sous-Lieutenant Nguyễn Văn Toan, est décorée de la croix de guerre avec palme pour avoir résisté victorieusement du 11 au 13 décembre 1951 à l'assaut de deux bataillons.

Citons encore quelques pages de gloire :

- le 7 mai 1951, le Sous-Lieutenant Vu Trung Dinh, du 9<sup>ème</sup> BVN, enlève ses hommes à l'attaque d'une compagnie fortement retranchée ; grièvement blessé, il refuse de se laisser évacuer et meurt après la victoire,

- le 29 décembre 1951, la 4<sup>ème</sup> compagnie du 16<sup>ème</sup> BVN, aux ordres du Sous-Lieutenant Nguyễn Văn Tuong, repousse quatre attaques d'un bataillon, qui laisse 102 cadavres et 4 fusils mitrailleurs sur le terrain,

- le 11 avril 1954, le 5<sup>ème</sup> BPVN monte à l'assaut du piton Eliane 1 à Diên Biên Phu en chantant la Marseillaise (4),

- le 3 juin 1954, le TDKQ 702 défend étage par étage le séminaire de Quan Phuong ; ses derniers hommes sont massacrés sur la terrasse (4).

Certes, l'inexpérience peut conduire à des déboires et à des pertes exagérées. Il est vrai que le Viêt Minh s'acharne sur les unités vietnamiennes qu'il sait moins aguerries que celles des TFEO. Lors d'affrontements livrés en compagnie du 1<sup>er</sup> BEP et du 2<sup>ème</sup> BMI, par exemple, le 18<sup>ème</sup> BVN supporte 28 des 29 tués, 60 des 64 blessés et 99 des 100 disparus. Lors de l'opération Tarentaise dans le secteur de Bui Chu, deux BVN se comportent honorablement puis sont écrasés par un régiment régulier adverse. Les TDKQ trop rapidement formés et sous-encadrés causent des déceptions lors de l'opération Atlante en 1954. Mais des erreurs du commandement français sont constatées dans l'emploi de ces unités.

### V - L'ACCES AUX RESPONSABILITÉS

L'AVN, ainsi que le dit le Général Navarre, sert durant ses premières années "de trompe l'œil aux

TFEO". En effet, à la fin de 1953, 40 BVN seulement sont sous les ordres d'officiers autochtones et 32 encore sous le commandement de chef de corps français (en particulier tous les groupes d'artillerie). Cette situation subalterne ne convient pas à certains officiers vietnamiens qui réclament plus de responsabilités. Le commandement français exauce ce désir en plaçant des officiers vietnamiens à la tête de secteurs opérationnels. Dès juin 1952, le Lieutenant-Colonel Ha Trong Thin se trouve investi de la responsabilité de celui de Hung Yen. Le 23 juin 1953, 6 secteurs sont transférés à l'AVN. Dans des régions sensibles un modus-vivendi est défini ; ainsi dans celle de Bui Chu le commandement de 20 BVN est assuré par un officier français ayant à ses côtés, le Lieutenant-Colonel Duong Quy Phan comme inspecteur. Dans cette optique, les GM 21 et 31 sont confiés aux Lieutenants-Colonels Le Van Nghiêm et Nguyễn Quan Hoan. Plus tard, le Lieutenant-Colonel Nguyễn Khanh prend la tête du GM 11. En outre, 3 dinassauts, 3 dragueurs et quelques unités légères sont transférés avec un encadrement de la marine nationale.

### VI - L'INGERENCE AMÉRICAINE

Parallèlement, la présence américaine augmente. Outre l'implantation de missions permanentes (5), le Viêt Nam reçoit de nombreuses visites. L'Amiral Radford, le Général Clark, le Cardinal Spellmann et le Vice-Président Nixon séjournent successivement dans la péninsule. En avril 1954, l'ambassade des Etats-Unis compte 86 diplomates et 12 officiers tandis que celle de Grande-Bretagne n'utilise que 16 fonctionnaires civils et 5 mili-

taires. De plus en plus, les Américains s'arrogent le droit d'intervenir dans des affaires autres que celles du soutien de l'AVN. Le Général Navarre écrit à ce sujet : "Abusant du droit d'investigation que lui donnaient ses fonctions de contrôle de l'emploi des crédits et du matériel fournis par les Etats-Unis, le Général O'Daniel, chef du "Military Aid and Advisory Group" (MAAG), cherchait à imposer ses vues dans tous les domaines". Le 4 avril 1954, un programme est établi à Washington par le Secrétaire d'Etat à la Défense et les chefs d'état-major. En coopération avec la France, ce plan se propose de mettre l'AVN en condition de rétablir l'ordre intérieur au Viêt Nam.

### VII - LA REORGANISATION DE 1954 - 1955

L'AVN ayant totalement évacué le nord du pays, le souci du Général Ely est de la réorganiser. L'objectif est double : assurer le maintien de l'ordre, repousser toute agression extérieure. Le président Ngô Dinh Diêm déclare : "Nous avons 300 000 hommes sous les armes mais pas de véritable armée nationale. Il manque à nos forces le désir de se battre selon la volonté du gouvernement pour le salut même de la patrie". Le 12 septembre 1954, le Général Nguyễn Văn Hinh estimé "trop proche des impérialistes français" est limogé. Ngô Dinh Diêm a obéi en l'occurrence à son conseiller américain, le Colonel Landsale, ennemi juré de la France. Le 28 septembre 1954, il informe Washington qu'il a demandé le retrait des TFEO avant mars 1956.

Toutefois, en dépit de ces interférences, l'état-major du Général Ely conserve la haute main sur l'AVN. En collaboration avec les mili-

taires américains, il tente d'en faire une force puissante. Très vite, les différences de conception lézardent une unanimité de façade. Afin de ne pas aggraver la situation sociale, les supplétifs ayant déjà été libérés sans ménagement, il est décidé dans un premier temps de conserver sous les armes les unités régulières. Le Général O'Daniel, chef du MAAG, et l'ambassadeur Heath désirent une force mobile de 100.000 hommes très mécanisée alors que le général Ely veut des formations plus rustiques. Un plan de déflation est adopté qui doit réduire les effectifs à 100 000 militaires à la fin de l'année. En définitive, l'insécurité des campagnes et les opérations conduites contre les Binh Xuyên imposent de conserver 200 000 soldats répartis en six divisions légères et un groupement aéroporté (confié au Colonel Dô Cao Tri). Le reliquat des troupes est versé dans une garde civile nommée Bao An Doan.

Enfin, le 13 décembre 1954 un accord est signé entre le Général Ely et le Général Lawton Collins, envoyé personnel du Président Eisenhower. Un organe mixte américano-français, le "Training Relations and Instruction Mission" (TRIM), est mis sur pied pour instruire l'AVN. Son chef, le Général O'Daniel, ne peut agir que sous l'autorité du Général Ely. La MMF qui, à la veille du cessez-le-feu, compte plus de 5 000 officiers et sous-officiers détache 1 778 de ceux-ci au TRIM. Plus aucun corps de troupe n'est sous les ordres d'un Français.

Les méthodes américaines de recyclage, qui ne tiennent pas compte des grades et comportent des activités très contraignantes, prennent aux yeux des Vietnamiens un caractère si odieux qu'elles doivent être modifiées. Mais les instructeurs continuent à dénigrer les Français devant leurs élèves. Certains officiers

autochtones, au demeurant citoyens vietnamiens de fraîche date (6), oublient alors leurs anciennes amitiés et, obéissant aux directives gouvernementales, provoquent une campagne de vietnamisation forcée à dominante anti-française (7). Dès 1956 toutefois, les Vietnamiens vont regretter les Français auxquels les liens la culture, la langue et les combats soutenus en commun. Ce sentiment reste très vivace même si les relations personnelles sont moins fréquentes.

De nouvelles mesures de déflation sont appliquées, bien qu'en exécution des

accords Agostini - Lê Van Ty sur le transfert du commandement, le 10 février 1955, 10 000 hommes des TFEO aient été intégrés ainsi que 5 000 membres des sectes. Le 1<sup>er</sup> juin 1955, 5 840 militaires ou supplétifs ont été libérés et l'AVN ne compte plus que 155 000 hommes. Souvent, cette démobilisation a été expéditive. Ainsi de nombreux sous-officiers estimés trop âgés ou peu sûrs politiquement ont été priés de quitter le service, certains étant expulsés immédiatement des logements qu'ils occupent avec leur famille.

En théorie, la France

conserve certaines prérogatives sur l'AVN (8) mais l'atmosphère à Saïgon est si ambiguë que le Général Ely rentre en France le 20 juin 1955, en même temps que le Général Lawton Collins en Amérique. Depuis le mois de janvier de cette année, l'aide américaine ne transite plus par les Français, qui ont transféré au Viêt Nam leurs dernières compétences territoriales. Le 21 avril 1955, le Général Lawton Collins écrit que le chef du MAAG "est désormais responsable de l'instruction et de l'organisation des forces gouvernementales". Toutefois, les Etats-Unis insistent pour

que 800 militaires français continuent à servir au TRIM. Aux côtés de ce dernier apparaissent le "Combat Training Organisation" et le "Temporary Equipment Recovery Mission" (TERM), chargé de récupérer le matériel américain laissé par les TFEO ou rendu disponible par la déflation vietnamienne ; avec 400 officiers ce dernier organisme semble avoir des buts plus étendus que sa mission officielle ne l'indique. Ne tenant pas compte de cet afflux de cadres venus d'outre-atlantique, Ngô Đình Diêm affirme cependant que "la présence

## FILIATION DES UNITES DE L'ARMEE NATIONALE VIETNAMIENNE PROVENANT DE L'ARMEE FRANCAISE

A la demande de l'A.N.A.I., le Service Historique de l'Armée de Terre a établi ce tableau d'après ses archives. Les témoins de l'époque (1950 - 1954) susceptibles d'apporter des précisions supplémentaires seront les bienvenus.

### Infanterie

13° BVN	BM du 151° RI
14° BVN	7° BMEO
15° BVN	(Caodaïstes)
17° BVN	(UMDC)
19° BVN	1/43° RIC
22° BVN	1/5° REI
29° BVN	3/2° LMGR
30° BVN	2/21° RIC
54° BVN	2° BMI
55° BVN	BM du RICM
56° BVN	BM du 1° R. de Chasseurs
57° BVN	1° B. de Becs d'Ombrelle
58° BVN	BM du RBCEO
59° BVN	GEM du RICM
62° BVN	1/11° RIC
63° BVN	2/11° RIC
64° BVN	1/22° RIC
65° BVN	2/22° RIC
66° BVN	2° BMEO
68° BVN	4/13° DBLE
71° BVN	1/21° RIC
72° BVN	B. des Forces Côtières
73° BVN	2° B. Muong
74° BVN	4/3° REI
75° BVN	4/5° REI
76° BVN	5/3° REI
202° BVN	1° et 2° Compagnies de Marche du Centre Annam
301° BVN	B. de Gardes Thai
302° BVN	B. de Gardes Muong
3° BM	3° BMEO
4° BM	4° BMEO
5° BM	5° BMEO
6° BM	6° BMEO
7° BM	Compagnie de Garnison de Dalat

1° BPVN	1°, 3° CIP et 1° BPC
3° BPVN	10° BPCP
5° BPVN	3° BPC

### Arme blindée

2° ERVN	5° R. de Cuirassiers
5° ERVN	RICM
6° ERVN	5° R. de cuirassiers
7° ERVN	1° R. de Chasseurs

### Artillerie

1° GAVN	1/10° RAC
5° GAVN	1/41° RAC
6° GAVN	3/RACM

### Génie

3° CGVN	Compagnie 74/11
4° CGVN	Compagnie 72/4
5° CGVN	Compagnie 74/1
6° CGVN	Compagnie 71/1
7° CGVN	Compagnie 73/2
8° CGVN	Compagnie 71/3
11° et 13° Compagnies VN de Sapeurs Routiers	54° Compagnie de Sapeurs Routiers
CCB du 3° BGVN	Compagnie 74/2
3° Compagnie du 4° BGVN	Compagnie 72/4
6° BGVN	73° BG

### Train

3° Compagnie de Transport	2/517° GT
5° Compagnie de Transport	1/515° GT
6° Compagnie de Transport	1/519° GT
301° Compagnie de Transport	2/519° Compagnie de Transport de Légion Etrangère
303° Compagnie de Transport	1/5 16° GT



Visite de l'Ecole des Officiers de Réserve de Thu Duc par le secrétaire d'Etat Slesak (1954).

Cliché ECPA

de troupes étrangères, même celles de nos meilleurs amis, est incompa-

tible avec la conception vietnamienne de l'indépendance". (19 janvier 1956).

Précisions apportées au premier article sur l'armée vietnamienne (*Bulletin de l'ANAI du 1<sup>er</sup> trimestre 1999*) page 7 :

- le personnage central de la photo est le Lieutenant-Colonel Nguyễn Khanh, commandant le groupement mobile n°11 en 1954 ;

- 1<sup>ère</sup> colonne, ligne 12 : les commandants français de la 4<sup>ème</sup> Division ont été successivement les généraux Lecoq et Delange, secondés par le Chef de Bataillon Lê Van Kim. (photo ci-dessous)



Colonel Maurice RIVES

o  
o o

En mai 1953, faisant ses adieux à l'AVN, le Général Salan, "vieux soldat d'une vieille armée s'adressant à une jeune troupe" avait déclaré "que pour qu'un corps aille au combat sans la crainte d'un échec, il faut infuser au cœur des soldats trois grandes qualités : la foi qui garde des aventures et des tentations d'un adversaire diabolique, le désintéressement qui distingue les hommes des mercenaires, le courage moral et physique qui seul permet de résister aux instincts de conservation". Sans doute, durant sa courte existence aux côtés des TFEO, la jeune AVN n'a-t-elle pas encore eu le temps d'acquiescer ces vertus cardinales.

(1) Certains politiciens espèrent sans doute qu'ultérieurement sa puissance croissante permettra au Vietnam de supporter honorablement la fin du conflit, souhaitée par la France (déclaration d'investiture du Président Laniel le 26 juin 1953) et par le Viêt Minh (déclaration de Hô Chi Minh au journal suédois *Expressen* le 29 novembre 1953).

(2) "C'est une grave erreur de vouloir appeler les Vietnamiens à combattre le communisme sans qu'ils aient le sentiment d'être totalement indépendants. Ce n'est jamais en partant du provisoire qu'on accepte de mourir, d'une mort qui, elle, est toujours définitive" (Nguyễn Dac Khê, 13 juin 1953).

(3) Le 5<sup>ème</sup> Bureau de l'AVN et les Compagnies de Propagande seront créés début 1954.

(4) Voir Bulletin de l'ANAI du 3<sup>ème</sup> trimestre 1998 page 6.

(5) Pour les finances (USOM), la réforme agraire, l'éducation, la sécurité, l'information (USIS).

(6) La convention franco-vietnamienne du 16 août 1955 sur la nationalité (JORF du 3 mai 1959) a supprimé la double nationalité. Les officiers et fonctionnaires vietnamiens qui possédaient la citoyenneté française ont dû renoncer à celle-ci pour continuer à servir le Vietnam. Certains ont refusé et se sont exilés en France.

(7) Début 1955, le commandement de l'armée vietnamienne ayant décidé de remplacer les insignes de grade d'origine française par des insignes de type américain, les jeunes officiers de l'état-major général à Tân Sơn Nhut organisèrent une fête dans leur nouveau cercle. Quelques anciens galons furent brûlés dans une certaine excitation. Invité à cette réunion, le Général Lê Van Ty, chef d'état-major général, y délégua au dernier moment son major général, le Général André Trần Van Don (né à Bordeaux, fils d'un médecin français). La presse de toute opinion amplifia la nature et la portée de cette manifestation privée, à laquelle le nom de Trần Van Don resta injustement attaché.

(8) L'AVN devient ARVN lors de la proclamation de la République du Vietnam le 20 octobre 1955.

NDLR. Beaucoup d'éléments de cet article sont extraits d'une thèse de M. Nguyễn Van Phaï : "L'Armée Vietnamienne", soutenue à l'université Paul-Valéry de Montpellier en 1980, et d'un ouvrage "Les Forces Armées de la RVN durant leur période de formation", édité hors-commerce à Saïgon sur les presses de l'AVN en vietnamien.

# La paix règne, pour le moment, sur l'ex-Indochine

(1<sup>er</sup> février - 1<sup>er</sup> mai 1999)<sup>(1)</sup>

## I - CAMBODGE

● **05.02.99** - Dix-sept familles belges d'origine cambodgienne ont porté plainte en justice contre Khieu-Samphan, Nuon-Chéa et Ieng-Sary, accusés de crimes contre l'humanité.

● **08.02.99** - Intégration de 600 anciens maquisards khmers rouges dans l'armée nationale cambodgienne.

● **12.02.99** - L'union inter-parlementaire française a réalisé une étude selon laquelle 300 parlementaires dans le monde sont victimes de violences et d'abus de pouvoir. Parmi les trente et un pays visés, le Cambodge figure en troisième position.

● **15.02.99** - La presse cambodgienne annonce l'inculpation de trois fonctionnaires pour avoir déversé plus de 3 000 tonnes de déchets toxiques à Sihanoukville. La firme taïwanaise exportatrice s'engage à nettoyer la pollution existante et à réexpédier les déchets.<sup>(2)</sup>

● **26.02.99** - Les pays donateurs (3), réunis à Tokyo, promettent pour l'année 1999 une aide de 450 millions de dollars (huit milliards de francs) au Cambodge.

Le chef de l'opposition Sam Rainsy redoute que cet argent ne constitue un soutien à un "régime corrompu". De son côté, Phnom-Penh promet au F.M.I. et à la Banque mondiale de faire figurer les taxes sur les "coupes (de bois) légales" parmi les recettes de l'Etat au lieu qu'elles servent à alimenter les "caisses noires" des militaires.

● **01.03.99** - Le Cambodge alerte la communauté internationale au sujet du pillage systématique de ses temples. Celui de Banteay Chmar, près de la frontière thaïlandaise, met en cause les Siamois très gênés de se trouver soupçonnés d'être les receleurs et transitaires.

● **02.03.99** - Recommandation formulée par une commission spéciale de l'ONU, soumise au secrétaire général Kofi

Annan, réclamant le jugement, par un tribunal international, pour "crimes contre l'humanité" des chefs khmers rouges.

● **03.03.99** - Réponse de Hun Sen à l'ONU par une fin de non recevoir mettant en avant la réconciliation nationale et le développement économique du Cambodge.

Il suggère aussi la création d'une "Commission vérité et justice" du type sud-africain quand ce pays est sorti de l'apartheid.

● **04.03.99** - Après la Chine, qui a fait savoir aux Etats-Unis qu'elle opposerait son veto à la constitution d'un tribunal international pour juger les Khmers rouges, la Thaïlande estime à son tour qu'il s'agit d'une affaire intérieure cambodgienne.

A l'opposé, Washington se montre favorable à la formation d'un tribunal international pouvant se réunir à La Haye, Manille ou Canberra. Selon le secrétaire d'Etat la réunion de la cour de justice au Cambodge n'est pas souhaitable et il affirme que la constitution d'une telle instance ne risque pas de rallumer la guerre civile.

● **06.03.99** - Arrestation officielle de Ta-Mok, dit "le boucher", par les forces gouvernementales, à proximité de la frontière thaïlandaise. Le dernier des chefs khmers rouges encore en fuite devrait être jugé aux termes de la loi, votée à l'unanimité du parlement en juillet 1994, mettant les dirigeants du mouvement hors-la-loi.

● **09.03.99** - Inculpation de Ta-Mok ; il sera jugé pour "homicides et actes de torture", à défaut de crimes contre l'humanité et génocides, chefs d'accusation non prévus par la loi.

● **12.03.99** - La commission d'enquête de l'ONU se prononce en faveur d'un tribunal international ad hoc pour juger les chefs khmers rouges.

Kofi Annan met en doute la

capacité du système judiciaire cambodgien à juger les rebelles.

Le Ministre des Affaires Etrangères de Phnom-Penh rétorque qu'en ce qui concerne Ta-Mok, la constitution ne prévoit pas l'extradition.

● **15.03.99** - En voyage à Djakarta, Hun Sen déclare que c'est à la justice cambodgienne qu'il appartient de juger les chefs des Khmers rouges. Il donne par contre son accord pour que les accusés soient assistés par des avocats étrangers et sur la présence au procès d'observateurs extérieurs. Il s'est enfin dit prêt à faire amender la législation khmère pour que soit prise en compte l'accusation de génocide.

● **16.03.99** - Des personnalités et des parlementaires (de droite comme de gauche) français cosignent une déclaration réclamant un jugement pour les chefs khmers rouges et déplorent les lacunes du droit cambodgien concernant "génocides et crimes contre l'humanité".

● **18.03.99** - Hun Sen réitère son opposition formelle à la constitution d'un tribunal international. Il ne veut manifestement pas se laisser déposer d'un tel procès.

● **23.03.99** - Le secrétaire d'Etat cambodgien à l'information déclare que l'ONU et son gouvernement seraient d'accord pour organiser un procès des Khmers rouges aux "normes internationales", sur le territoire du Cambodge, mais ajoute que la recherche de la formule satisfaisante risque de nécessiter un "débat prolongé".

● **24.03.99** - Au travers des chansons de propagande qui ont jalonné l'évolution de la vie politique du pays, le "Courrier international" rappelle des paroles très dures à l'égard de Sihanouk et de son ministre Son Sann. Elles les montrent serviles à l'égard de "leur patron" Pol Pot (!).

● **25.03.99** - Suite au pacte signé entre Hun Sen et le prince Ranariddh (4) le Cambodge se dote d'un Sénat. Rappelons qu'il s'agit d'une des conditions pour l'admission de Phnom-Penh à l'ASEAN prévue avant le début du mois de mai.

● **02.04.99** - Une plainte de deux français d'origine cambodgienne a été déposée à Paris contre Khieu Samphan, Nuon Chéa, Ieng-Sary et Ta-Mok.

● **06.04.99** - Un fait divers est relaté dans "Le Monde" sous le titre accrocheur "les ouvriers d'une tranchée rencontrent les âmes errantes". Il s'agit en fait de la découverte d'ossements trouvés en creusant une saignée pour le passage d'un câble de fibre optique reliant Phnom-Penh à Saïgon.

● **06.04.99** - La radio khmère rouge émettrait encore, à partir de Pailin, dans le fief que s'est taillé Ieng-Sary.

● **07.04.99** - Hun Sen promet le début prochain du procès de Ta-Mok, avec la participation éventuelle de magistrats étrangers. Ces affirmations ont été confirmées par le prince Ranariddh, président du Sénat.

● **20.04.99** - Le chef khmer rouge, responsable de l'enlèvement de trois jeunes touristes (un anglais, un australien et un français) en 1994 et arrêté en août dernier, va être sous peu jugé à Phnom-Penh (5).

● **23.04.99** - Hun Sen affirme que Khieu-Samphan et Nuon-Chéa feront "très probablement" l'objet de poursuites criminelles au Cambodge.

● **29.04.99** - "Deuch", le tortionnaire de Phnom-Penh pendant la période du génocide khmer rouge, reconnaît ses crimes.

● **30.04.99** - L'ASEAN accepte la demande d'adhésion du Cambodge qui devient ainsi le dixième membre de cette association au cours d'une cérémonie à Hanoï.

Nous nous devons de commencer ce commentaire en procédant à une petite autocritique. En effet, nous avons écrit, un peu péremptoirement, dans la précédente livraison du bulletin "fin des Khmers rouges". Il aurait été plus adéquat de dire "vers la fin du mouvement khmer rouge" pour deux raisons :

- un chef khmer rouge de grande notoriété tenait toujours le maquis,

- Hun Sen brandit, en toute occasion, le spectre d'une reprise possible de la guérilla dans les fiefs que se sont attribués les Khmers rouges ralliés à Pailin (Ieng-Sary) et à Anlong-Veng. Cette menace sur la paix régnant au pays des Khmers paraît cependant peu crédible du fait de l'affaiblissement considérable du mouvement, de la mise hors-jeu de la plupart des têtes pensantes et agissantes, de la lassitude de la troupe embourgeoisée dans les délices des trafics en tous genres ou enrôlée dans une armée gouvernementale où la vie est tout de même moins dure que dans les maquis.

Quoiqu'il en soit, le dernier rebelle, Ta Mok, est tombé aux mains de l'armée gouvernementale, près de la frontière thaïlandaise, le 6 mars 1999. Le personnage est un baroudeur, à la réputation de cruauté si bien établie qu'elle lui a valu le surnom de "boucher".

Hun Sen promet un prompt jugement du sinistre maquisard, en dissociant son cas de celui des autres chefs khmers rouges ralliés directement comme Ieng Sary ou via les bons offices de Ieng Sary

## II - LAOS

Pratiquement, aucune nouvelle du Laos durant ces trois derniers mois. On a cependant pu relever un reportage, paru dans le "Figaro Magazine" du 17 avril, intitulé "Laos au fil du Mékong", susceptible d'attirer l'attention de touristes potentiels sur cette destination, grâce à une bonne iconographie s'appuyant malheureusement sur un texte de qualité médiocre.

## III - VIETNAM

● **02.02.99** - A l'issue d'une réunion de dix jours, le Comité central du Parti communiste vietnamien (P.C.V.) a décidé de lancer une nouvelle campagne contre la corruption (11) mais les conservateurs du Parti freinent toute velléité d'accélération des réformes. Le Bureau politique demeure inchangé.

● **17.02.99** - Le journal "Le Monde" consacre un article à André Truong (Truong-Trong-

Thi), français d'origine vietnamienne, considéré comme le vrai créateur du micro-ordinateur, bien avant les chercheurs américains.

● **26.02.99** - La Banque centrale de Hanoï annonce l'adoption d'un taux de change fluctuant pour le dong. Il ne s'agit pas d'une dévaluation pour cette monnaie toujours inconvertible. Il faut noter cependant qu'au marché noir le dollar est monté à 14 000 dongs.

● **04.03.99** - Hanoï et le Saint-Siège annoncent, le même jour, "la possibilité d'établissement de relations diplomatiques" entre le Vatican et le Vietnam.

● **04.03.99** - Arrestation du géophysicien Nguyễn-Thanh-Giang pour "avoir violé la loi", en fait pour avoir approuvé les critiques du général Tran Do à l'égard du régime ayant entraîné son exclusion du Parti (12).

Rappelons qu'à Vientiane les années 1999 et 2000 sont dévolues au tourisme et qu'il s'agit bien là d'une activité susceptible d'apporter beaucoup à ce petit pays dépourvu d'accès à la mer et, conséquence de cet enclavement, trop tributaire de ses voisins plus puissants, le Vietnam et la Thaïlande.

tels Khieu Samphan et Nuon Chéa. Il se serait même engagé à accepter, pour ce procès, des magistrats étrangers. Le tribunal siègera sur le territoire cambodgien, la constitution ne prévoyant pas l'extradition.

Le jugement à venir des Khmers rouges a d'ailleurs fait les délices de la presse internationale. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire d'un peu près la chronologie concernant le Cambodge (voir ci-dessus). Tribunal international ou national sur le territoire national ou en pays étranger ? Création d'une commission "vérité et justice" de style sud-africain ? L'ONU, les pays occidentaux, auxquels semblent s'être ralliés tardivement les Etats-Unis, penchent en faveur d'une instance internationale. La Chine et la Thaïlande s'opposent par contre à une juridiction internationale pour les raisons indiquées dans le précédent bulletin.

Mais il y a lieu surtout d'insister sur l'hostilité de Hun Sen qui "savoure le triomphe de sa politique de démantèlement du mouvement khmer rouge... Il a réussi où les vietnamiens ont échoué, là où l'ONU a échoué et, surtout, là où Norodom Sihanouk a échoué. La pacification du pays, c'est lui et personne d'autre"<sup>(6)</sup>.

Il multiplie ses efforts, pour retrouver un crédit ébréché et faire oublier un passé un peu chaotique et controversé, avec ses débuts dans la vie politique parmi les Khmers rouges et l'éviction brutale de son alter ego, le propre fils du Roi, en 1997. C'est ainsi qu'il hâte le jugement du chef khmer rouge responsable de l'enlèvement de trois jeunes touristes occidentaux en 1994, qu'il affirme que Khieu Samphan et Nuon Chea doivent faire l'objet de poursuites criminelles et qu'il se dit dans la capitale que le tortionnaire de Phnom-Penh dans la période du génocide aurait avoué ses crimes en attendant de les expier.

Aussi n'est-il pas interdit de penser que Hun Sen, dans la tradition des sociétés théravadiques (8) songe à rétablir à son profit le lien privilégié unissant le peuple khmer à un "chef de clan", structure remplaçant l'état de droit, charte des pays occidentaux (9).

Il convient de noter également la participation du Laos, fin mars, à l'ASEM (10). Deux chiffres le concernant y ont été avancés par les experts. Sa croissance, pour 1999, pourrait augmenter de 6 à 7 % et l'inflation descendre de 25 à 14,5 %. Ces prévisions relèvent d'un optimisme de nature à faire venir des investisseurs étrangers.

● **15.03.99** - Arrivée à Hanoï du sous-secrétaire d'Etat du Vatican pour les relations avec les Etats, qui vient tenter un rapprochement entre le Vietnam et le Saint-Siège.

● **17.03.99** - Visite du secrétaire d'état français aux Anciens Combattants à Diên Biên Phu, pour l'inauguration officielle du monument aux morts, érigé de ses mains, par un ancien sous-officier de la Légion.

● **18.03.99** - Réunion à Hanoï des ministres des finances des pays de l'ASEAN, plus des délégations chinoise, sud-coréenne et japonaise, en vue d'accroître l'usage du yen en Asie, alors que les monnaies des membres de l'ASEAN ne dépendent jusqu'à maintenant que de leurs liens avec le dollar.

● **22.03.99** - La presse fait état d'une demande de Washington pour une libération du géophysicien arrêté le 4 mars dernier, ce que Hanoï qualifie "d'ingérence inadmissible dans les affaires intérieures".

● **24.03.99** - Le déficit commercial du Vietnam se réduit de 56 %, ce qui est essentielle-

ment dû à une diminution des importations. Suite à la récente réunion de l'ASEAN, il paraît se confirmer que Hanoï demeure fermement décidé à poursuivre une politique d'ouverture et de libéralisation.

● **14.04.99** - Lors de la réunion de l'ASEM (13), les experts ont attribué au Viet-

nam, pour 1999, une possibilité de croissance de 6 à 7 %, constaté une baisse de l'inflation significative et une progression des exportations de plus de 6 %. Le Vietnam aurait par ailleurs demandé au Japon de profiter de son fonds de soutien de 30 millions de dollars afin de renforcer son économie.

L'événement important de ces derniers mois, sur le plan politique, a été sans conteste le "conclave" d'une dizaine de jours du Bureau Politique du P.C.V.

Il s'est déroulé, sans surprise, dans la ligne fermement adoptée par le Parti : des réformes d'accord, dans le sens d'une libéralisation progressive et prudente (le doi moi), mais rien qui puisse bouleverser voire modifier la situation monopolistique du P.C.V.

Les observateurs ont donc enregistré sans surprise que le Bureau politique demeurait inchangé et que la priorité que se fixait le gouvernement résidait dans une lutte accrue contre la corruption, vieille plaie récurrente de la société vietnamienne. Il convient d'ailleurs d'ajouter que ce mal endémique ne sévit pas uniquement au Vietnam mais dans tout le sud-est asiatique.

Les positions étant ainsi nettement définies, le gouvernement hanoïen a persévéré dans sa démarche cahotante, toute mesure de libéralisation s'accompagnant de coercitions portant atteintes aux libertés.

C'est ainsi que la capitale vietnamienne accueille le sous-secrétaire d'Etat du Vatican pour les relations avec les Etats, marquant une évolution de plus en plus ostensible vers une prise en compte du fait que l'église catholique représente une force spirituelle de cinq à sept millions de fidèles, se positionnant sans conteste comme la deuxième d'Asie après celle des Philippines. La démarche avouée du prélat romain se situe d'évidence dans la perspective d'un possible établissement de relations diplomatiques. Que l'on est loin de l'instauration du régime avec son cortège

de persécutions et de restrictions diverses à la liberté des cultes !

Mais voilà que, simultanément, un géophysicien de soixante-deux ans se trouve incarcéré, encourageant une inculpation pour "propagande contre le régime socialiste". Dans l'état actuel des informations, il semblerait que sa faute consisterait à avoir approuvé les critiques à l'égard du régime du général Tran Do, exclu du Parti en janvier dernier. Ainsi, comme il est écrit dans les colonnes du "Courrier international" (14), il a été "brutalement rappelé au monde que le régime autoritaire du Vietnam a un besoin chronique de prisonniers politiques".

La priorité des priorités demeure l'assise incontestée du régime et des hommes en place. Hanoï fait même passer au second plan les exigences économiques du pays, alors même que des négociations commerciales prometteuses s'engagent avec les Etats Unis, le Japon et les pays de l'ASEAN.

**G. DEMAISON**

(1) Dans le précédent bulletin, une "coquille" nous a fait situer la chronique du "15.10.1998 au 01.02.1998". Il fallait évidemment lire "15.10.1998 au 01.02.1999".

(2) Voir Bulletin de l'ANAI du 1<sup>er</sup> trimestre 1999 (à la date du 05.01.1999).

(3) Etats-Unis, Japon, France, Grande-Bretagne, Union européenne, Banque mondiale.

(4) Voir Bulletin de l'ANAI du 1<sup>er</sup> trimestre 1999 (p. 16 au 23.11.1998).

(5) Voir Bulletin de l'ANAI des 1<sup>er</sup> trimestre 1995 (p. 13 au 26.07.1994) et 4<sup>ème</sup> tri-

mestre 1998 (p.7 au 02.08.1998).

(6) Le "Monde diplomatique" du 14.03.1999 sous la plume de R.M. Jenner.

(7) Une bonne partie des sénateurs relève de nominations par le Roi, le gouvernement et l'Assemblée Nationale.

(8) Voir "Monde diplomatique" du 14.03.1999 (R.M. Jenner).

(9) Le Théravada ou "Petit Véhicule" (autrefois dit Hinayana) est le bouddhisme s'appuyant sur les plus anciennes traditions et pratiqué à Ceylan, Birmanie, Thaïlande, Laos et Cambodge. Il s'oppose au Mahayana ou "Grand Véhicule" qui est empreint d'un certain réformisme.

(10) ASEM = Asia Europe Meeting, qui a rassemblé, à Berlin, les pays de l'ASEAN, la Chine, la Corée du Sud, le Japon et les pays de l'Union européenne.

(11) Comme il était noté in fine du commentaire de la livraison précédente : "la lutte contre la corruption, mal endémique du pays, demeure une action prioritaire".

(12) Voir Bulletin de l'ANAI du 1<sup>er</sup> trimestre 1999 p. 15 (07.01.1999).

(13) Voir plus haut, au chapitre Laos.

(14) "Courrier international" du 22 au 28.04.1999.

#### BIBLIOGRAPHIE

**Danielle GUERET**  
**"Le Cambodge"**  
**Editions Kailash 1998**

Nous recommandons vivement aux membres de l'A.N.A.I. ce livre, œuvre d'un professeur à la faculté d'archéologie de Phnom-Penh, soit qu'ils aient déjà visité ou vécu au pays des Khmers, soit qu'ils forment le projet d'aller voir les merveilles angkoriennes et découvrir un pays et un peuple qui fascinent dès l'abord.

Ce volume constitue "une somme", une véritable monographie, pour laquelle l'auteur a été considérablement aidée par son mari, contrôleur-général des armées et haut fonctionnaire de l'Apro-nuc, la composante de l'ONU au Cambodge. Il lui a ouvert des portes et permis de pénétrer des sites peu accessibles au touriste lambda.

Cet ouvrage est indispensable pour qui prend intérêt aux pays de l'ex-Indochine.

**G.D.**

## Les journées d'études de l'ANAI en 1999

Le vendredi 26 mars au Cercle National des Armées le congrès national des Présidents de section a été ouvert par un hommage aux deux membres du conseil d'administration disparus dans l'année : les Colonels Dussaix et Poupard.

Il s'est poursuivi par un échange entre les présidents sur leurs expériences dans les domaines du recrutement (quelle avancée peut-on observer et quels sont les moyens efficaces ?), de l'action sociale (entraide parmi les membres, assistance aux Indochinois en France et développement de l'aide aux trois pays de l'Indochine) : difficultés rencontrées, succès obtenus. Mention est faite ensuite de la participation proposée dans le cadre d'une nouvelle politique de formation civique par la Ministre Ségolène Royal, où les sections pouvaient trouver un nouvel impact ; qu'en est-il résulté ?

Monsieur Chanu, expert comptable, expose (à titre exceptionnel en ce jour de congrès parce qu'il devait être absent le lendemain) l'analyse du bilan financier et en certifie la bonne tenue.

Pour le renouvellement du tiers du conseil d'administration, le lendemain, une explication détaillée du processus de vote est alors donnée. Le Général Simon présente les nouveaux candidats : le Général Pormenté coopté par le conseil d'administration, Monsieur Martin avocat, le Général Tonnaire.

La partie thématique de ce congrès portait sur l'aide médicale et paramédicale de la France et des Associations Françaises en Indochine. Le Professeur Navarranne en était le coordonnateur. Le Professeur Gallot retraçait l'action officielle de la France au titre de la Coopération, tout particulièrement dans le domaine de la formation des médecins et chirurgiens. Le Professeur Goddé-Jolly évoquait les programmes de lutte contre la cécité à travers l'action de l'O.P.C., les progrès accomplis, l'immense tâche à poursuivre. Le Docteur Marini donnait un éclairage sur un sujet particulier : la Santé dans le travail ; un effort important est fait dans ce sens au Vietnam. Le Docteur Nguyễn rappelait ensuite que nombreuses sont les associations françaises intervenant dans ce domaine ; il détaillait quelques-unes des actions dont il a une meilleure connaissance. Le Docteur Chabaud évoquait l'œuvre de l'Ordre de Malte dans la lutte contre la lèpre et les immenses progrès faits en la matière. Mme Lucas Potier faisait ressortir l'action médicale d'ANAI Parrainage : dispensaires, aide aux opérations du cœur, éducation familiale dans le domaine santé. Enfin le

Médecin-Général Ricossé, ayant rappelé l'œuvre importante des Amis de l'Hôpital Grall, précisait les actions de diverses associations, qui complètent de façon significative l'aide de l'Etat. Ces différentes interventions se sont appuyées sur des diapositives et des tableaux au rétroprojecteur. De nombreuses questions des auditeurs ont entraîné quelques développements complémentaires.

Un apéritif amical était suivi d'un dîner servi dans les salles prestigieuses du Cercle ; les participants avaient alors tout loisir de se regrouper par affinité.

Le lendemain, samedi 27 mars, avait lieu l'assemblée générale de l'Association, où quelques adhérents étaient venus rejoindre les présidents.

La matinée commençait par le vote à bulletin secret (seul le nombre d'adhérents ainsi représenté était porté au verso du bulletin plié). Le dépouillement était ensuite effectué entièrement puis attesté par deux présidents volontaires : MM. Boisson et Tafforin.

Le Président entouré du Secrétaire Général et du Trésorier Général, présentait son rapport d'activité ; plusieurs questions furent posées permettant quelques informations complémentaires. M. Aubry donnait lecture du rapport financier ; là encore un échange avec la salle faisait ressortir les soucis des présidents et conduisait à des solutions neuves. Le Président concluait alors cette partie statutaire.

Mme Lucas Potier rendait compte des réalisations et des difficultés d'ANAI Parrainage, qui ne cesse de se développer.

Le Général Simon retraçait ensuite la vie de Monseigneur Pigneau de Béhaine, personnage hors du commun, les avatars de sa dépouille, la part prise par l'ANAI pour qu'honneur lui soit reconnu, malgré tous les obstacles rencontrés. Quelques sections lui ont déjà rendu hommage. Une manifestation particulière est envisagée à Origny-en-Thiérache le 10 octobre 1999 ; mais sa réalisation dépend de l'engagement des sections les plus proches : l'Oise, le Nord.

A la fin de la réunion, le Président donnait lecture des résultats du vote : le tiers sortant est réélu, le Général Pormenté reçoit confirmation à l'unanimité, le Général Tonnaire entre au conseil d'administration.

Un déjeuner informel et animé clôturait ces deux journées, avec une participation du Commando d'Extrême Orient.

### RAPPORT D'ACTIVITE 1998

L'année 1998 a soufflé le chaud et le froid, exerçant notre vigilance et soulignant la faiblesse de nos moyens.

#### PATRIOTISME

Les cérémonies du souvenir constituent la trame des activités de l'A.N.A.I. à travers la France, aux dates nationales : 2 novembre, 11 novembre, 8 mai, ainsi qu'à nos dates spécifiques : 9 mars (1945), 7 mai (1954). Elles sont dictées par le devoir de fidélité à l'égard de nos

camarades disparus, mais nous les offrons à nos contemporains comme une méditation historique ; une cérémonie annoncée, préparée, expliquée pendant son déroulement, commentée par la suite, se charge d'une bonne valeur pédagogique.

C'est pourquoi nous attachons un grand prix aux concours des collectivités publiques et de la population, jeune notamment. Il faut parfois supporter de la part des notables des discours que

nous n'aurions pas souhaités ; mais, somme toute, leur expression maladroitement témoigne de leur intérêt tardif - celui que nous avons cherché à susciter.

Parallèlement nous déplorons le retrait de l'environnement militaire. La disparition des musiques compromet la beauté de nos célébrations, la fermeture des cercles complique notre tâche matérielle, et surtout l'absence d'autorité de référence peut nuire à la crédibilité de certains présidents isolés. Dans ce

### La médaille d'honneur de l'ANAI



Verso vierge afin d'y graver nom et date

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire.

Prix : 250 F. (Chèque à l'ordre de l'ANAI des Deux Sèvres, 10, rue Louis Pergaud, 79000 Niort, Tél. 05.49.24.12.41)

La Section des Deux-Sèvres se propose de faire graver les médailles (nom, prénom, lieu du séjour en Indochine, date) pour la somme de 30 F (280 F médaille gravée port compris)

contexte, le rattachement du ministère des Anciens Combattants au ministère de la Défense permettra de mieux lier, à l'échelon départemental, l'office et la délégation militaire.

La plus belle manifestation patriotique de l'année fut la cérémonie traditionnelle du 2 novembre au jardin du Souvenir Indochinois dans le bois de Vincennes. Elle était présidée par le Ministre Jean-Pierre Masseret, première fois depuis Albert Sarraut en 1920 qu'un ministre honorait nos monuments. Une centaine d'anciens combattants et une centaine de réfugiés, mêlés, montraient la fraternité que l'A.N.A.I. a su faire naître entre tous ceux qui ont aimé l'Indochine.

Cette mémoire de l'Indochine, depuis longtemps nous nous employons à l'ancrer dans le sol. Sur les monuments aux morts des villages, où nous provoquons l'inscription des soldats oubliés, sur des stèles érigées spécialement par des municipalités à notre demande, le long des rues inaugurées dans des quartiers nouveaux. Louées soient la constance et l'efficacité de nos présidents de section et de comité.

En Indochine l'A.N.A.I. n'a entrepris aucune action nouvelle. Les cimetières de Lai Thiêu (Saigon) et de Phu Cam (Huê), pour lesquels nous étions intervenus en 1994 sont entretenus par l'Ambassade de France, de même que la stèle de Diên Biên Phu. Le pèlerinage des anciens prisonniers au Tonkin, prévu pour mars 1999, s'est organisé en dehors de nous, ainsi que l'inauguration de la cathédrale de Phu Oc (Nam Dinh), dont l'A.N.A.I. a lancé la reconstruction en 1994. Notre discrétion, lorsque l'ouvrage est achevé, a pour but d'éviter toute récupération politique.

## FRANCOPHONIE ET PARRAINAGE

Car il faut protéger nos œuvres sociales et culturelles, qui rencontrent des difficultés au Cambodge et au Laos mais se développent bien au Vietnam. A.N.A.I. Parrainage, émanation directe du siège, est l'opérateur principal. Dotée d'un compte courant et de l'autonomie de gestion, elle recueille et affecte les fonds. Le réseau bancaire international transfère ceux-ci de France à Bangkok ou à Saigon, puis des religieuses autochtones assurent la distribution selon les ordres reçus par télécopie. Notre volonté est d'équilibrer les parrainages proprement dits, qui créent des liens affectifs entre enfants et parrains (individuels ou collectifs), et les dons non affectés, qui permettent de parer aux défaillances ou aux calamités ainsi

que de construire des bâtiments et d'entretenir le personnel.

Un autre équilibre doit être établi entre les demandes innombrables des religieuses, l'offre importante des parrains et les capacités de gestion du bureau. Le style actuel d'A.N.A.I. Parrainage dépend du groupe d'amis qui l'administre bénévolement ; avec une augmentation démesurée du chiffre d'affaires, les frais généraux s'envoleraient des 3% d'aujourd'hui aux 20% des autres ONG.

D'autres associations bénéficient de la générosité des membres de l'A.N.A.I. Citons, par exemple, le Frangipanier, œuvre bretonne qui aide des écoles et des hôpitaux au Laos, Phare, au Cambodge, à qui s'intéresse la section des Yvelines, les Frères des Ecoles Chrétiennes à Saigon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la section des Pyrénées Orientales, les Œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saigon, auxquelles participe la section du Rhône.

Certaines sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées-Orientales dans un village de Càn Tho, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang.

A condition d'éviter les doubles emplois en prenant liaison avec les autres ONG sur le terrain (par exemple à Savannakhet) ou à Paris (notamment avec les Enfants du Mékong, dont le Président de l'A.N.A.I. est administrateur), cette diversité des formes d'action autorise une bonne souplesse d'intervention ; elle correspond à la dispersion des bonnes volontés en France et s'adapte bien, malheureusement, à la généralisation de la misère en Indochine.

Le parrainage d'adultes s'exprime aussi par des stages en France. Le Béarn et le Rhône ont reçu des Vietnamiens, l'Ille-et-Vilaine des Laotiens. Les associations Vietnamiennes et Fraternité Chrétienne accueillent des médecins pour leurs études, les Missions Etrangères hébergent des prêtres en formation. L'accompagnement de ces stagiaires, au moins dans leurs débuts, est un acte fondateur des futures relations franco-indochinoises.

## RELATIONS

La fin du siècle ne nous est guère favorable. Vieillesse, maladie, mort s'abattent sur les anciens d'Indochine. Les relations amicales en souffrent, notamment dans cette période où, la plupart des objectifs atteints, nous pourrions célébrer la victoire plutôt que de nous jalouser sur les détails actuels. L'A.N.A.I., qui a combattu depuis quinze ans, s'efforce de conserver de la hau-

teur, quitte à paraître isolée. Voici quelques exemples.

C'est nous qui, in extremis, grâce au Préfet Blanc et au Révérend Père Riquet, avons fait adopter la loi du 31 décembre 1990 en faveur des prisonniers du Viêt-Minh ; mais, afin d'éviter une mise en scène locale, nous ne participons pas au pèlerinage de ceux-ci à Diên Biên Phu. C'est nous qui avons décelé Boudarel parmi les orateurs inscrits le 13 février 1991, provoquant ainsi la mise à la retraite de l'intéressé dans l'année et la floraison bénéfique d'une quinzaine de livres sur les camps de prisonniers ; mais, puisque la justice française a dit le droit sur le fond de cette affaire, nous nous abstenons de poursuivre une troisième bataille judiciaire sur la forme. C'est nous qui avons guidé le gouvernement depuis 1983 pour rapatrier les morts pour la France demeurés au Vietnam et menacés d'expulsion ; mais, six ans après l'inauguration de la nécropole de Fréjus, nous laissons les associations présenter seules au Ministère leurs demandes de plaques pour la crypte.

Une importante fédération réclame à juste titre la dé cristallisation des pensions des anciens combattants originaires d'outre-mer, mais elle n'a pas saisi que la loi du 26 décembre 1959 qui régit les Africains n'est pas l'ordonnance du 30 décembre 1958 qui traite plus durement les Indochinois ; nous observons ses efforts avec amitié et menons seuls nos actions (lois des 30 décembre 1995 et 1996). A l'échelon local un comité d'entente a fait graver sur une stèle offerte par la mairie les dates 1945 - 1954 qui excluent les combattants de 1939 - 1945 ; prévenu trop tard par l'A.N.A.I. le comité d'entente national n'a pu que le déplorer.

## INTROSPECTION

Lorsque l'A.N.A.I. a modifié ses statuts en 1993 pour admettre des amis de l'Indochine aux côtés des anciens, nous étions portés par un grand enthousiasme : celui du détenteur d'un trésor qui veut le partager, celui de l'ancêtre qui souhaite des héritiers. Le haut niveau culturel de notre bulletin, l'ouverture des archives historiques aux chercheurs, la multiplication des voyages touristiques, le développement des parrainages et des adoptions pouvaient créer un environnement favorable à cette extension.

La réalité est décevante. Peut-être n'avons-nous pas fait la prospection suffisante ? Peut-être la génération visée (de trente à cinquante ans) est-elle saturée par son activité professionnelle ?

Quoi qu'il en soit, nos pertes d'effectifs ne sont plus compensées par de nouvelles adhésions.

Au déficit quantitatif s'ajoutent des menaces sur l'encadrement. Plusieurs présidents départementaux cherchent en vain un successeur. Convient-il de

prendre acte de cette carence et de grouper plusieurs sections sous la responsabilité du même président ?

On note par ailleurs les difficultés croissantes de déplacement de nos adhérents vieillissants. A peine la moitié d'entre eux peuvent assister aux assem-

blées générales de section. Pour eux, la décentralisation par comité serait-elle préférable à la centralisation par région ?

Telles sont les pistes de réflexion soumises à nos amis pour préparer l'an 2000.

## PALMARES DES SECTIONS 1998

### GRANDES EXPOSITIONS AUTONOMES

27 janvier	Biarriz (Pyrénées-Atlantiques) (*)	8 jours
4 avril	Caen (Calvados)	19 jours
4 juin	Angoulême (Charente) (*)	7 jours

(\*) Exposition de la section des Deux-Sèvres

### PETITES EXPOSITIONS ou participations à de grandes expositions

Bouches-du-Rhône (12 septembre), Calvados (novembre et décembre), Charente-Maritime (11-12 octobre), Essonne (27 - 28 février), Franche-Comté (13 - 15 mars et 8 - 10 octobre), Gironde (février et avril), Ille-et-Vilaine (12 novembre), Languedoc (18 - 20 novembre), Loire (6 juin), Loire-Atlantique (6 juin, 19 - 20 septembre et 19 décembre), Manche (26 avril), Morbihan (1er décembre), Pyrénées-Orientales (8 mars), Seine-et-Marne (5 - 10 septembre), Val-de-Marne (29 septembre).

### CAUSERIES dans les établissements scolaires

Languedoc.

### CYCLES DE CONFERENCES

Ille-et-Vilaine, Languedoc.

### CONFERENCES EPISODIQUES

Aube, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cambrésis, Charente-Maritime, Franche-Comté, Gironde, Landes, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Morbihan, Paris-Hauts de Seine, Pays-Basque, Puy-de-Dôme, Rhône, Yonne, Yvelines.

### PROJECTIONS de films ou de photos

Bas-Rhin, Drôme-Ardèche, Gers, Gironde, Hainaut, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Paris-Hauts de Seine, Deux-Sèvres.

### SOUTIEN SCOLAIRE franco-vietnamien ou franco-laotien

Gironde, Ille-et-Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Rhône.

### ORGANISATION DE LA CEREMONIE NATIONALE AU MEMORIAL DU MONT-VALERIE

15 novembre : Paris-Hauts de Seine.

### PARTICIPATION À L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE NATIONALE DU SOUVENIR INDOCHINOIS

2 novembre : Val-de-Marne.

### CEREMONIES SPECIALES

Bouches-du-Rhône, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Pyrénées-Orientales, Trégor, Vendée.

### INSCRIPTION sur un monument aux morts

Allier, Cambrésis, Languedoc, Puy-de-Dôme, Vaucluse, Vendée, Yvelines.

### INAUGURATION DE RUE à la mémoire de combattants d'Indochine

Béarn, Bouches-du-Rhône, Calvados, Drôme-Ardèche, Hainaut, Languedoc, Trégor, Vaucluse.

### ASSISTANCE AUX REFUGIES (directe ou par intermédiaire)

Aube, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Franche-Comté, Languedoc, Nord, Yvelines.

### JUMELAGE avec des associations indochinoises en France

Bouches-du-Rhône, Essonne, Franche-Comté, Gironde, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Morbihan, Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Yvelines.

### ACTION EN INDOCHINE (directe ou par intermédiaire) en dehors des parrainages d'enfants

Béarn, Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Côtes-d'Armor, Drôme Ardèche, Essonne, Franche-Comté, Ille-et-Vilaine, Landes, Loire, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Manche, Morbihan, Moselle, Orne, Paris-Hauts de Seine, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Rhône, Trégor, Var, Vendée, Yvelines.

### PARRAINAGES collectifs d'enfants en Indochine par les sections

Aube (2), Béarn (10), Charente-Maritime (2), Côtes-d'Armor (1), Drôme Ardèche (2), Franche-Comté (2), Gers (1), Gironde (1), Hainaut (2), Ille-et-Vilaine (5), Landes (1), Languedoc (5), Loire-Atlantique (4), Lot-et-Garonne (2), Manche (1), Morbihan (2), Moselle (3), Nord (1), Oise (2), Paris-Hauts de Seine (5), Pays-Basque (1), Puy-de-Dôme (1), Rhône (2), Val-de-Marne (2), Var (1), Vienne (1).

## COMPTES DE RESULTAT 1998

Rubriques	ANAI 1998	Parrainage 1998	Total 1998
Cotisations	660 640		660 640
Parrainages		640 050	640 050
Dons	242 175	343 896	586 071
Subventions	65 463		65 463
Ventes de livres et articles	77 432		77 432
Publicité	20 520		20 520
Droits d'adhésion	6 380		6 380
Produits financiers et divers	51 371	782	52 153
Ristournes aux sections départementales	- 29 513		- 29 513
<b>RESSOURCES NETTES</b>	<b>1 094 468</b>	<b>984 728</b>	<b>2 079 196</b>
Salaires	182 587		182 587
Charges sociales	106 925		106 925
Primes de transport	4 827		4 827
Bulletin trimestriel de l'ANAI	257 080		257 080
Animation du mouvement	143 741		143 741
Actions de parrainage en Indochine		954 410	954 410
Dons et secours	55 009		55 009
Affranchissements et frais postaux	56 484	10 500	66 984
Frais de téléphone et fax	19 527	2 287	21 814
Achats de livres et articles	48 435		48 435
Frais de reprographie	37 918	982	38 900
Achats de fournitures diverses	32 303	1 780	34 083
Loyers	24 104	210	24 314
Informatique	11 853		11 853
Assurances	11 182		11 182
Impôts et taxes	7 913		7 913
Honoraires	5 427		5 427
Frais bancaires	2 755	984	3 739
<b>DEPENSES &amp; EMPLOIS</b>	<b>1 008 629</b>	<b>976 153</b>	<b>1 984 782</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>85 838</b>	<b>8 574</b>	<b>94 412</b>
Stocks d'articles destinés à la revente	355 900		355 900
Situation de trésorerie au 31 décembre	384 950	31 291	416 241

## BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION 1999

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

## NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1<sup>er</sup> janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le taux de la cotisation pour 1999 est de 120 F.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 50 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

– établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

– envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

Jean Aubry

## DONS AUX ŒUVRES

Les dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 % dans la limite de 6 % du revenu imposable s'il s'agit d'une fondation ou d'une association d'utilité publique, de 1,75 % s'il s'agit d'une autre association.

(Loi Péricard du 24 juin 1996 portant diverses mesures en faveur des associations)



## ✓ Vietnam

Après les deux typhons catastrophiques de la fin de 1998, la situation de nos bâtiments s'est dégradée. Beaucoup de toitures ont été très endommagées et les sols des écoles, garderies, dispensaires ont beaucoup souffert. Il a fallu remettre tout en état avec peu de moyens. Maintenant il faut faire face à deux épidémies consécutives : d'abord la dengue hémorragique, puis un virus non identifié donnant des troubles méningés et de graves problèmes respiratoires : bronchiolite, pneumonie. Cela commence à aller mieux et nous espérons sortir vite de cette mauvaise passe qui nous coûte cher. Les familles marraines ont été prévenues lorsque les enfants sont tombés malades.

Nos grands enfants nous donnent beaucoup de satisfactions. Plusieurs sont maintenant à l'université. Certains ont appris des métiers manuels et nous quittent pour exercer leur profession. Nous les aidons à s'installer et nous leur souhaitons de grandes réussites. D'autres sont en formation pour des métiers agricoles, comme nos aînés handicapés de la ferme pédagogique de Bao Lôc. Ils vivent par groupe de sept dans les quatre maisons individuelles que nous leur avons fait construire et cultivent avec ardeur et compétence les petits terrains que nous leur avons attribués ; cela leur permet d'être presque indépendants financièrement et nous exerçons seulement un rôle de conseil auprès d'eux. Actuellement un autre groupe de jeunes construit sa maison, fabriquant même les briques nécessaires grâce à un nouveau procédé qui évite la cuisson des briques.

Nous continuons également notre aide aux montagnards dans trois régions différentes. La Banque de l'Espoir et l'opération plants de café ont beaucoup d'efficacité, mais le travail à faire est énorme et il semble à nouveau que la misère s'intensifie chez les plus pauvres. La tuberculose progresse à grands pas et beaucoup de jeunes mamans et de jeunes gens en sont victimes. Nous n'avons pas assez de B.C.G. pour vacciner les petits.

Actuellement nous avons beaucoup d'enfants qui ont besoin d'être parrainés et dont les dossiers de demandes sont dans nos cartons.

## ✓ Laos

Nos enfants de la petite école de Ban Hongkai vont bien et font de réels progrès. Nous avons commencé les travaux de rehaussement de l'école et de la cour. Mais nous n'avons pas assez de finances pour terminer les travaux.

## ✓ Cambodge

La situation est difficile. Nous ne savons pas à quoi donner la priorité. Tout est à refaire. Même le climat n'est pas bon pour les cultures. Les mines sont toujours présentes malgré le déminage déjà effectué, car la mousson entraîne vers nous, avec les inondations, les mines venant de plus loin : chaque jour apporte son lot d'accidents plus ou moins graves. Nos petits dispensaires de campagne fonctionnent remarquablement, mais il y a encore de nombreux villages auxquels nous ne pouvons accéder à cause de l'état des routes et qui manquent de tous soins. Là aussi la Banque de l'Espoir est très efficace mais combien insuffisante ! Cependant l'espoir renaît avec les récoltes de fin 1998 et chacun espère une amélioration en cette année du Chat.

Alors en conclusion, beaucoup de pain sur la planche pour toute notre équipe confiante dans l'avenir.

## COURRIER DES LECTEURS

### De M. Guy de LA MALENE, 28 rue Lalo, 75116 Paris.

A la suite de quelques réflexions désobligeantes sur le comportement des Thaïs à Diên Biên Phu, je veux apporter mon témoignage.

Qu'on dise - je ne l'ai pas constaté - que le 3<sup>ème</sup> Bataillon Thaï aurait "levé le pied" sur Anne-Marie, il eut peut-être été plus rentable de renforcer son encadrement. Il y avait, après le déclenchement des attaques du Viêt Minh, pléthore de cadres disponibles dans le camp. Et, quelle que soit la couleur de la peau, l'expérience prouve que, sur le terrain, il n'est pas de bons ou mauvais soldats mais des unités bien ou mal encadrées.

Le 2<sup>ème</sup> Bataillon Thaï, quant à lui, commandé par le Chef de Bataillon Chenel, a tenu des points d'appui au contact des Viêt Minh et participé aux contre-attaques jusqu'au 7 mai 1954 à 17 heures.

Ce bataillon à quatre compagnies était composé de Thaïs, Nungs, Thos, Méos, pirates chinois, etc... Tous d'excellents soldats. Ayant servi dans des unités de Légion Etrangère, je sais de quoi je parle. Deux commandants de compagnie ont été tués : les lieutenants Nègre et Prud'homme ; un troisième a été blessé à deux reprises.

Sur Béatrice les légionnaires ont tenu une demi-nuit. Sur Gabrielle les tirailleurs algériens ont résisté une nuit complète. Sur Dominique 5, la 5<sup>ème</sup> Compagnie du BT2 a tenu 24 heures, bien que dominée par les Dominique et Eliane ; elle s'est repliée, sur ordre et en ordre, après l'échec des contre-attaques pour reprendre Dominique 1, et ayant épuisé toutes ses munitions. Bien sûr les situations ne sont jamais tout à fait identiques. Cette Compagnie a ensuite participé à la défense de la face Est du Camp avec le 6<sup>ème</sup> BPC et le 2/1<sup>ème</sup> RCP. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai, elle a contre-attaqué seule, hors des tranchées en terrain découvert, pour dégager le 6<sup>ème</sup> BPC commandé par le Capitaine Thomas et la 8<sup>ème</sup> Compagnie du BT2, commandée par le Lieutenant Pages.

Après la chute du camp, les Thaïs ont été mis aux fers, tendons d'Achille sectionnés pour les empêcher de fuir.

Le Général Chenel, bien connu à la Légion Etrangère, étant décédé, je suis tenu à un devoir de mémoire envers ceux qui se sont héroïquement comportés pendant toute la durée des combats.

### De M. Albert PIPET, 13 rue Plate-Pierre, 14000 Caen.

On a reproché au Général Leclerc d'avoir trop écouté l'Amiral Mounbatten à Kandy. Leclerc a vécu un grand drame intérieur. Il y avait d'une part Mounbatten, qui lui faisait comprendre qu'une vague d'indépendantisme déferlait sur tous les pays du sud-est asiatique, orchestrée par les Etats-Unis et le Japon, et de l'autre côté l'ordre de la France qui lui collait à la peau de revenir à notre système colonial d'avant-guerre, en contradiction totale avec l'évolution du moment. Au nom de la souveraineté française nous devions stopper la marche du temps.

Le Général Leclerc nous passa en revue à Saigon en octobre 1945 dans la cour du séminaire Saint-Joseph boulevard Luro. Je pense qu'une tragédie se jouait déjà dans son cœur comme dans le cœur de chaque soldat. C'était un très grand chef que nous admirions tous.

Rectificatif à la lettre du Père Pierre Tis parue dans le Bulletin de l'A.N.A.I. du 1<sup>er</sup> trimestre 1999 pages 24 et 25.

Pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'évangélisation des Hauts Plateaux le 12 novembre 1998, sous la présidence de Monseigneur Pierre Trân Thanh Chung, évêque de Kontum, devant une foule de 20 000 à 30 000 personnes, c'étaient 19 évêques et 240 prêtres qui concélébraient la messe.

Nous prions le Père Tis d'accepter nos excuses pour notre erreur typographique.

# LA FÔNGTEN

## LA FONTAINE



### Le renard et la cigogne

Compère le Renard se mit un jour en frais  
Et retint à dîner commère la Cigogne.  
Le régal fut petit et sans beaucoup d'appâts :  
Le galant, pour toute besogne,  
Avait un brouet clair ; il vivait chichement.  
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette :  
La Cigogne au long bec n'en put attraper miette ;  
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.  
Pour se venger de cette tromperie,  
A quelque temps de là la Cigogne le prie.  
Volontiers, lui dit-il ; car avec mes amis  
Je ne fais point cérémonie.  
A l'heure dite, il courut au logis  
De la Cigogne son hôtesse ;  
Loua très fort la politesse ;  
Trouva le dîner cuit à point ;  
Bon appétit surtout ; renards n'en manquent point.  
Il se réjouissait à l'odeur de la viande  
Mise en menus morceaux, et qu'il croyait friande.  
On servit, pour l'embarrasser,  
En un vase à long col et d'étroite embouchure.  
Le bec de la Cigogne y pouvait bien passer ;  
Mais le museau du sire était d'autre mesure.  
Il lui fallut à jeun retourner au logis,  
Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,  
Serrant la queue et portant bas l'oreille.  
Trompeur, c'est pour vous que j'écris :  
Attendez-vous à la pareille.

La Fôngten, fables choisies - Maison des Editions Littéraires, Hanoi

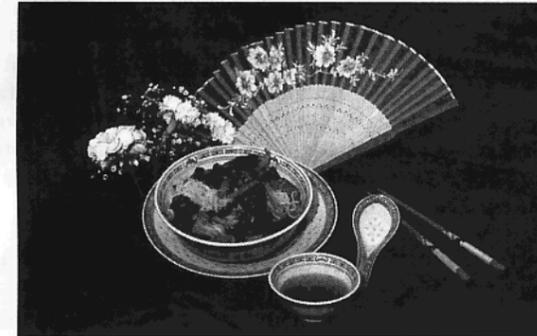
### CÁO VÀ CÒ

Anh chàng Cáo một hôm rộng rãi  
Giữ chị Cò ở lại thết cơm  
Tiệc tùng cũng nhỏ, ít rườm,  
(Cáo ta vẫn sống như phường kiệt keo)  
Cò chỉ có lèo tèo cháo loãng,  
Lại múc ra đênh đoảng đĩa voi.  
Mỏ dài Cò đớp không trôi,  
Cáo ta tìm tợp một hồi hết veo.  
Trả thù vỗ thằng keo chơi xỏ,  
Cách ít lâu, Cò mở tiệc mời.  
Cáo rằng: « Vàng, tớ nhận lời,  
Chỗ bè bạn cả, dám chơi khách tình. »  
Đúng giờ hẹn, Cáo nhanh nhẩu tới,  
Khen chủ Cò, ca ngợi râm ran  
Rằng Cò lịch thiệp vô vàn.  
Cỏ vừa chín tới, lại đang đói mèm,  
Cáo vốn tính hay thèm, háu đói,  
Mùi thịt bằm diếc mũi thơm lừng.  
Khiến cho bụng Cáo vui mừng,  
Món này, phải biết, vô chừng ngon ơ.  
Không ngờ bị chị Cò chơi xỏ,  
Đụng vào bình miệng nhỏ, cỏ dài,  
Mỏ Cò thò lọt như chơi,  
To phè, mồm Cáo ôi thôi quá bề.  
Đành bóp bụng trở về, buồn bực,  
Tiu ngịu như cáo mắc mưu gà,  
Tên tò, đuôi quắp, tai sà.  
Chuyện này tặng các bợn già ngấm coi,  
Có ngày cũng đến lượt thôi...!

TỪ MƠ dịch

## Salade de bœuf et de crudités

Bò bun



Préparation 1h - Pour 6 personnes

#### Ingrédients

- 500 g de filet (ou tranche) de bœuf émincé
- 1 paquet (400g) de vermicelle de riz (bun)
- 3 tiges de citronnelle fraîche finement hachées
- 200 g de germes de soja
- 10 feuilles de laitue découpées en fines lamelles
- 1/2 concombre moyen découpé en fines rondelles
- 50 g de carottes râpées
- quelques feuilles de menthe et de coriandre
- 100 g de cacahuètes pilées
- 2 oignons
- 2 gousses d'ail hachées
- huile
- sauce de nuoc mam

#### Préparation

- Laisser mariner pendant 1/2 h le bœuf\* cru finement émincé avec la citronnelle, 1 cuillerée à soupe de nuoc mam pur, 1 cuillerée à soupe d'huile et une pincée de sucre.
- Dans une poêle, faire revenir dans un peu d'huile l'oignon émincé et l'ail, ajouter le bœuf et faire revenir à feu vif pendant quelques secondes. La viande de bœuf doit être à peine cuite. Poivrer.
- Cuire le vermicelle.
- Peler le concombre, en ôter les graines et les couper en tranches minces.
- Au fond de chaque grand bol, mettre dans l'ordre : les germes de soja, le concombre, les carottes, la laitue, les feuilles de menthe et de coriandre, le vermicelle de riz. Disposer la viande par-dessus.
- Verser sur l'ensemble trois cuillerées à soupe de la sauce de nuoc mam. Saupoudrer 2 cuillerées à café de cacahuètes pilées.

\* Variante : la viande de bœuf peut être remplacée par de l'échine de porc (temps de cuisson : 5 minutes pour la viande de porc).

(Extrait du livre "Traditions culinaires du Vietnam" édité par l'Aide à l'Enfance du Vietnam)



Restaurant **CHEN**

Haute Gastronomie Chinoise

Etoile au Guide Michelin 1999

M. et Mme Chen seraient très honorés  
de votre présence au

**SOLEIL D'EST**

un des plus fins et des plus luxueux  
restaurants chinois en Europe.

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45.79.07.53  
15, rue du Théâtre - 75015 Paris



Restaurant Thaïlandais  
**"PHETBURI"**

M. et Mme PATHOUMVIENG

Membres de l'ANAI



31, bld de Grenelle  
75015 Paris  
Tél/Fax : 01.40.58.14.88  
Métro Duplex  
ou Bir-Hakeim

Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,  
service aimable, tables joliment dressées.  
Toutes vos réceptions à caractère familial  
ou associatif trouveront ici  
un salon où l'organisation de vos réunions  
est entièrement à votre disposition.  
(Fermé le dimanche)

**Maurice RIVES et Eric DEROO - Les Linh Tâp, histoire des militaires indochinois au service de la France (1859-1960) - Editions Lavauzelle 1999.**

La parution, non sans peine, de ce remarquable ouvrage est l'événement de l'année. Magnifique album relié (24 cm x 31 cm) de 140 pages, il présente l'histoire des Indochinois de l'armée française, telle que les lecteurs du Bulletin de l'ANAI l'ont lue sous la plume du Colonel Maurice Rives depuis 1991, illustrée par d'innombrables photographies de la collection unique du grand cinéaste Eric Deroo. Il y a autant d'images que de texte ; le tout est d'une qualité incomparable.

Ouvert par une préface du Commandant Albert-Marie Maurice, spécialiste des Tirailleurs Montagnards du Sud Annam, et une reproduction de milicien annamite de 1861, il s'achève avec une postface du Commandant Raymond Muelle, ancien des Commandos de Choc, et une photographie du Commando d'Extrême-Orient du Capitaine Simon en 1958.

Chez nous qui sommes des hommes de passion, ce livre exceptionnel doit trôner dans nos bibliothèques.

**Gabriel de LA VARENDE - Une grande oubliée : la première Résistance française en Indochine - Editions des Cahiers du Chastenay, 1 bis rue du Pont, 89270 Arcy-sur-Cure - 1998.**

"Après la reddition japonaise de 1945, tous les Français qui venaient de subir le joug de l'occupant furent traités collectivement de collaborateurs. Ils en eurent grande amertume, surtout ceux qui, comme moi, avaient été les pionniers de la Résistance".

Ce premier paragraphe donne le ton du livre, assuré dans son patriotisme, mesuré dans son propos. En cinquante pages d'un style simple, l'auteur présente l'organisation des réseaux de la résistance clandestine et notamment du renseignement destiné aux Alliés. C'est une bonne synthèse des rares ouvrages consacrés à ce sujet.

**Aldo BRAGAGNOLO - Transports de troupes vers l'Indochine (1945-1954) - Chez l'auteur, 5 rue du Colombier, 38160 Saint-Marcellin - 1999 - 230 F.**

Très belle documentation, richement éditée, sur les navires qui nous ont emmenés en Indochine. C'est un excellent souvenir. Préface du Commandant Rigaud, des Messageries Maritimes.

**Georges VELLARD - Histoire méconnue : 1939-1946 Marine Indochine - Chez l'auteur, lotissement du Boueix, 63750 Messeix - 1999 - 120 F.**

Second maître radio sur le "Béryl" coulé par les Américains, emprisonné par les Japonais, ce marin auvergnat raconte ses années dures. Préface de l'Amiral Paul Romé.

**Gilbert PERRET - Des hommes et des zincs en Indochine - Editions du Panthéon 1999.**

Mémoires d'Indochine de l'auteur, sous-officier de l'armée de l'air, aujourd'hui avocat.

Page 183 : "Un jour, le Capitaine Valérie André reçut l'ordre d'évacuer l'officier vietnamien, chef du poste de Hoa Mac. Il était déjà mort mais les soldats avaient supplié par radio qu'on vienne chercher le corps de leur Lieutenant car le poste était sur le point de tomber. Lorsque l'hélicoptère se posa, le corps de l'officier fut placé dans l'un des paniers

et dans l'autre les soldats déposèrent des couronnes de feuillage... D'en haut le Capitaine vit les soldats au garde à vous, les yeux fixés vers le ciel, regardant l'appareil qui emmenait leur chef. Alors il décrivit un large cercle pour saluer ces Vietnamiens qui allaient mourir".

**Dominique NIOLLET - L'épopée des douaniers en Indochine (1874-1954) - Editions Kailash 1998.**

Les régies du sel, de l'alcool et de l'opium alimentèrent pendant longtemps le budget du gouvernement général de l'Indochine. Mais les douaniers furent chargés de tant d'autres missions ! L'ouvrage de Dominique Niollet apporte une contribution importante à l'histoire de l'administration française sur ce territoire, en paix puis en guerre. Préface de l'ancien Premier Ministre Pierre Messmer.

**Louis COURLET - Les liens profonds du destin - Chez l'auteur, 25330 Alaise - 1998 - 120 F.**

Témoignage romancé d'un séjour en Indochine. Préface du Général Marcel Bigeard.

**Mme Marie Kim Thoa BAPTISTE - Destins de vent et de poussières au bord de la Rivière des Parfums - Chez l'auteur, 12 avenue des Arènes, 66140 Canet-Plage - 1998 - 110 F.**

Evocation du Vietnam des petites gens. Le premier ouvrage de l'auteur : "A l'ombre des bambous" a été publié en 1997 (voir Bulletin de l'A.N.A.I. du 2<sup>ème</sup> trimestre 1998).

**Bernard HAMEL - Un destin khmer - Editions de l'Harmattan 1999.**

Journaliste et homme de lettres spécialiste du Cambodge historique et actuel, l'auteur fait naître un roman dans les suites du génocide perpétré par les Khmers Rouges : c'est un roman de la vengeance.

**Marcel MARSAL - Les Ames errantes - Editions du Rocher 1999.**

Roman passionnant, écrit par un lauréat du prix Asie 1980 pour un ouvrage sur la guerre du Vietnam. Il s'agit ici du difficile établissement des relations entre Français et Tonkinois en 1885, sur fond de piraterie chinoise. "Ces Occidentaux sont pareils à nos mandarins. Moins on les fréquente et mieux on se porte. C'est la marée qui les a apportés, c'est la marée qui les reprendra. Les Occidentaux sont forts, mais l'Annam est patient".

## Libraire

MICHELE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*LIVRES  
et DOCUMENTS ANCIENS  
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS  
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

● M. Gabriel CLEMENT, 9 rue Jean-Mermoz, 47240 Bon Encontre, recherche toute personne ayant connu son père Marcel CLEMENT, sous-brigadier de la police régionale de Saigon-Cholon, assassiné par le Viêt-Minh le 24 septembre à Govap.

● Mme Elisabeth SALLANTIN, 62 avenue de Breteuil, 75007 Paris, recherche toute personne ayant connu son frère, le Lieutenant Dominique SALLANTIN, du RICM, disparu à Bang Trach (Tonkin) le 3 avril 1952.

● Mme CHEVILLON-DECHELOTTE, 77 rue Buffon, 33130 Bègles, recherche toute personne ayant connu son père, le soldat Roger CHEVILLON, du 1<sup>er</sup> BMEQ, tué à Thiên Nghia (Cochinchine) le 16 décembre 1948.

● M. J.M. RIGAL, 46 rue des Halles, 17000 La Rochelle, recherche toute personne ayant connu le Capitaine Louis GRIMAUD, du 3<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Tonkinois, mort pour la France à Quang Yên (Tonkin).

● Mme GELADE, née Marie-Georgette RENAULT, villa Kuluska, RN 10, 64210 Bidart, recherche toute personne ayant connu son père Georges RENAULT, du 4<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Tunisiens en Indochine, et notamment les témoins de son mariage le 20 mars 1954 à Dong Hoi (Annam) : les Sergents-Chefs Jacques DUCHIRON et Jean POITTE, le Maréchal des Logis Chef de Gendarmerie Claude MARCADIER.

● M. Jean BEC, 16 La Reuille, 33710 Bayon-sur-Gironde, recherche ses camarades de déportation au Siam pendant le conflit franco-siamois (1940-1941) : les Lieutenants GOUIN, AUMONT, GUERRIER et le Sous-Lieutenant DEBRIL.

● Le Président Bernard JAMOT, 26 rue de la Barthe, 31780 Castelnau, recherche toute personne ayant connu M. LE VAN SON, du 2<sup>ème</sup> Bataillon Thai entre 1949 et 1955.

● M. LY TANG BAU, 24 boulevard du Canigou, 66240 Saint-Estève, recherche le médecin-chef et les infirmières de l'hôpital militaire de Tiên Yên en 1952.

● Mme Robert MARLE, 38 boulevard de la Seine, 9200 Nanterre, recherche M. Robert BONGON, né le 27 décembre 1939 à Hué, ancien enfant de troupe de l'Ecole de Dalat jusqu'en 1954.

● M. Claude BARRAL, 8 rue de Venise, 66000 Perpignan, recherche des anciens scouts du groupe des Eclaireurs de France à Saigon entre 1950 et 1954.

● Le Médecin Général Inspecteur Pierre NIAUSSAT, 97 cours Lemercier, 17100 Saintes, recherche l'ancien Médecin-Capitaine POUPRE qu'il a connu à Nam Dinh en 1951.

● M. André TOUZEAU, 6 rue du Four, 17700 Surgères, recherche les anciens du Service de Santé qui étaient sous les ordres du Médecin-Capitaine PROUST à Hanoi en 1947 - 1948 : Charles MERCHET, Louis CAMBORDE, Jean PYREIRE, Jean FOLL, Roger TOKOY.

● M. Gustave FOURMOND, 34 rue de Stalingrad, 49300 Cholet, recherche M. Marcel PEAN, ancien du 4<sup>ème</sup> Régiment de Dragons, radiographiste sur la Rafale (Cochinchine - Annam) en 1952 - 1953.

● M. Louis BROSSARD, chemin court, 33240 Saint-Romain La Virvée, recherche

des anciens de Sections Spéciales du Tonkin à Nacham en 1948 - 1949, notamment l'Adjudant-Chef FOIS.

● M. André PARIS, 18 les Hameaux de Provence, 83510 Lorgues, et M. André GENIN, 5 bis rue Parmentier, 92200 Neuilly-sur-Seine, recherchent des anciens de la Batterie d'Extrême Orient du Groupe Géographique Autonome et du Service Géographique de l'Indochine à Saigon et à Dalat.

● M. Claude PAGES, 2 impasse Beauséjour, 66570 Saint-Nazaire, recherche tout document concernant M. Pierre PAGES, gouverneur de la Cochinchine de mai 1934 à décembre 1938.

● M. Roger DOUARE, 20 rue de Tourmaline, 34170 Castelnau Le Lez, recherche le livre "Camionneur des nuées" de H. BOURDENS aux Editions France Empire.

● M. David DEL TESTA, Professeur au Département d'histoire, Université de Californie, Davis, CA 95616 - 1955, Etats-Unis, recherche toute documentation ou tout témoignage sur la ville de Vinh (Annam) en 1920 - 1930. Son projet "ne nuit pas à l'histoire de la France, mais cherche à augmenter la connaissance de la France".

## ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

L'Université combattante, fédération des anciens combattants de l'enseignement supérieur, a décidé d'offrir une bourse d'études supérieures à un étudiant méritant, petit-fils de combattant indochinois. S'adresser à M. Jean Filliol, 32 boulevard Gordon Bennett, 63100 Clermont-Ferrand, Tél. : 04 73 36 41 10, ou au Président de l'A.N.A.I. qui transmettra la demande.

L'Association des Ecrivains Combattants organisera le samedi 20 novembre 1999 à l'Hôtel National des Invalides son 69<sup>ème</sup> après-midi du livre.

## PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67  
DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

# Livres en vente au siège

- de Philippe Hédouy  
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La perle de l'Empire** - Prix 165 F (\*)  
- **HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954), Préface du ministre Letourneau** - Prix 500 F (\*)  
- **LA GUERRE D'INDOCHINE (1945-1954), Préface du général Salan** - Prix 500 F (\*)  
- **LA GUERRE D'INDOCHINE EN PHOTOS** - Prix 230 F (\*)  
- **CHANT FUNEBRE POUR PHNOM PENH ET SAIGON** - Prix 120 F (\*)
- de Michel Bodin  
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 190 F (\*)  
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 190 F (\*)  
- **LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 190 F (\*)
- du Général Pierre Guillet  
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 160 F (\*)
- du Colonel Olivier de Maison-Rouge  
- **LA GUERRE D'INDOCHINE** - Prix 160 F (\*)
- du Colonel Yves Malet  
- **DEUX GUERRES : INDOCHINE- VIETNAM, Français-Américains** - Prix 135 F (\*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari  
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 180 F (\*)
- de René Bail  
- **INDOCHINE 1953-1954 - Les combats de l'impossible** - Prix 180 F (\*)
- de Georges Gautier  
- **LA FIN DE L'INDOCHINE FRANÇAISE (1945)** - Prix 120 F (\*)
- de René Charbonneau et José Maigre  
- **LES PARIAS DE LA VICTOIRE** - Prix 120 F (\*)
- de Jean-Pierre Bernier  
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 180 F (\*)
- du Général Henri de Brancion  
- **LE COMMANDO BERGEROL** - Prix 150 F (\*)  
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 160 F (\*)  
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 160 F (\*)
- d'Erwan Bergot  
- **LES MARCHES VERS LA GLOIRE** - Prix 190 F (\*)  
- **LA BATAILLE DE DONG KHÉ** - Prix 150 F (\*)
- de Max Gaudron  
- **LEGIONNAIRE AU NORD TONKIN** - Prix 110 F (\*)
- de Louis Sarrat  
- **JOURNAL D'UN MARSOUIN AU TONKIN 1883-1886** - Prix 130 F (\*)
- de Pierre Darcourt  
- **LA DEFAITE INDOCHINOISE** - Prix 195 F (\*)
- de Antoine Jay  
- **NOTRE INDOCHINE** - Prix 140 F (\*)
- du Médecin-Colonel Jean Bendritter  
- **SOUS LE KEPI ROUGE A L'ANCRE D'OR** - Prix 180 F (\*)
- du Colonel Roger Trinquier  
- **LES MAQUIS D'INDOCHINE - 1952-1954** - Prix 200 F (\*)
- de Henri Lemire  
- **EPERVIER : LE 8<sup>e</sup> CHOC A DBL** - Prix 130 F (\*)  
- **HISTOIRE DE LA LEGION 1939-1979** - Prix 185 F (\*)
- du Général Guy Simon  
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 100 F (\*)  
*(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)*
- du Général Luc Lacroze  
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 100 F (\*)  
*(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)*
- de Maurice Rives et Eric Deroo  
- **LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 230 F (\*)
- de Hélié de Saint-Marc  
- **LES CHAMPS DE BRAISE** - Prix 145 F (\*)
- de P.A. Léger  
- **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 190 F (\*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères  
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 110 F (\*)
- de Louis et Madeleine Raillon  
- **JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU** - Prix 165 F (\*)
- de Norbert Héry  
- **TU-BINH - 1446 jours au camp n° 1** - Prix 165 F (\*)
- de Amédée Thévenet  
- **GOULAGS INDOCHINOIS** - Prix 140 F (\*)
- de René Mary  
- **LES BAGNARDS D'HO CHI MINH** - Prix 120 F (\*)  
- **NOS EVADES D'INDOCHINE** - Prix 140 F (\*)
- du Général Ly Ba Hy  
- **MES 4584 JOURS DE REEDUCATION AU VIETNAM** - Prix 140 F (\*)
- du Président Truong Vinh Lê  
- **VIETNAM OU EST LA VERITE ?** - Prix 115 F (\*)
- du Médecin-Général Fernand Merle  
- **TOUBIBS ET BONS PERES EN INDOCHINE** - Prix 135 F (\*)  
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 160 F (\*)
- de Pierre Guidicelli  
- **MEDECIN DE BATAILLON EN INDOCHINE (1947-1951)** - Prix 125 F (\*)
- de Guy Lebrun  
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 150 F (\*)
- de Henry-Jean Loustau  
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 195 F (\*)
- du Général Robert Gaget  
- **LA SAGA DES PARAS** - Prix 200 F (\*)
- de Paul Gaujac  
- **HISTOIRE DES PARACHUTISTES FRANÇAIS** - Prix 500 F (\*)
- de Louis Ménès  
- **SOUS L'AILE DU CALAO** - Prix 140 F (\*)
- de Pierre Labrousse  
- **LA METHODE VIETMINH - Indochine 1945-1954** - Prix 165 F (\*)
- de Le Huu Tho  
- **ITINÉRAIRE D'UN PETIT MANDARIN** - Prix 120 F (\*)
- de Raoul Hardouin  
- **OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945** - Prix 140 F (\*)
- de Minh Kim  
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 175 F (\*)

(\*) Port compris

## LA VIE DES SECTIONS

### SECTION DE L'ALLIER

**Président :**  
**M. Jacques OTT**  
*La Font*  
03220 SAINT-LEON

Ce début de trimestre n'a pas été favorable à notre section. Le 20 mars nous avons déploré le décès de Raymond Diguisto un de nos plus anciens adhérents. Le drapeau et une importante délégation d'anciens et amis étaient présents à son enterrement, s'associant avec émotion et tristesse à la peine de son épouse. Nous souhaitons à nos amis Paul Gautier, Jullien Quesnel, Jean Virmont et Marie Maurin, marraine de la section, un prompt rétablissement de leur santé. Une pensée pour notre Vice-Président le Colonel de Montmorin, obligé au repos. L'espoir également de retrouver bientôt l'épouse du Commandant Moulin en excellente forme. Nous regrettons le départ de Mlle Sophie Thibault, Sous-Préfet, pour la Seine-Maritime, où elle vient d'être nommée Directeur du Cabinet du Préfet de région. Son amitié pour les anciens d'Indochine me fait dire : "Ne nous oubliez pas". Le 7 mars - une dizaine d'anciens et amis accompagnaient le drapeau et le Président à Mably pour commémorer les "Morts pour la France" en Indochine de ce département. Cérémonie empreinte de simplicité, propice au recueillement. Le 12 mars - Sur l'invitation du Colonel Pietri, le Président assistait

à l'assemblée générale de la section du Puy de Dôme à Châtel-Guyon. Accueilli chaleureusement, il remercia très sincèrement le Président et les membres du Bureau pour leur invitation, soulignant l'intérêt de ce type de relation amicale entre sections proches l'une de l'autre.

Le 11 avril - Le président et son épouse, à l'invitation du Colonel Berthaud, assistaient à la conférence de Mme Liliane Gaudron sur "L'œuvre immense du chef à la grande barbe : Auguste Pavie". Remarquable conférencière Mme Gaudron fut très applaudie par l'assistance pour son brillant exposé. Le 24 avril - Congrès interdépartemental des Médailleurs Militaires. Une belle cérémonie, une parfaite organisation, un grand bravo au Président Baucher (membre de l'A.N.A.I.). Au cours de cette cérémonie, Jean-Claude Carton a été décoré de la Médaille Militaire. Cette distinction lui fut remise par le Lieutenant-Colonel Genest délégué militaire départemental en présence de très nombreuses personnalités. Le drapeau accompagné par des Médailleurs Militaires de la section assistait à cette cérémonie. Le Président, au nom des Anciens et Amis de l'Allier, avait tenu à lui offrir sa décoration.

Le 8 mai - Nombreuses cérémonies dans le département avec la présence officielle des "Anciens d'Indochine". Gannay-sur-Loire. Dépôt de

gerbes et lecture de l'ordre du jour du Maréchal de Lattre de Tassigny par Paul Gautier, membre du Bureau de la section et Président du Souvenir Français. Cette cérémonie a été l'occasion de rendre un nouvel hommage à Marcel Mazerand mort pour la France en Indochine.

Bourbon-Lancy. Cérémonie et défilé des autorités locales avec la participation de l'harmonie municipale. Heureuse initiative de notre ami Raymond Forgeron, membre du Bureau de la section, qui a retrouvé des anciens d'Indochine. Le 9 mai, toujours à l'initiative de notre ami, messe pour les anciens de Diên Biên Phu. Une réunion amicale est prévue pour regrouper tous les anciens d'Indochine de Bourbon-Lancy et des environs.

Saint-Pourçain sur Sioule. Harmonie municipale en tête, un important défilé composé d'une forte délégation des enfants des écoles, des porte-drapeau, des autorités civiles et militaires s'est dirigé vers le monument aux morts. Dépôt de gerbes par M. Bernard Coulon, Maire de Saint-Pourçain et Conseiller Général, et le Capitaine Sesma représentant le Colonel commandant la Base aérienne. Le Président accompagné du secrétaire Jean-Claude Rouvière et de Bernard Petit déposait à son tour une gerbe. Lors du vin d'honneur offert par la municipalité, le Président rappela que le 8 mai était, pour les anciens d'Indochine, le symbole.

d'un sacrifice méritant l'hommage de la nation, le dernier point de résistance à Diên Biên Phu "Isabelle" étant tombé à deux heures vingt le 8 mai 1954.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents : M. et Mme Bros, M. Gérard Thieulin, M. Thierry Carrier et M. Jacques Poinsard. Merci à notre ami Jean-Paul Rollin d'avoir fait connaître la section à M. et Mme Bros.

### SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Président :** Colonel **André GROUSSEAU**

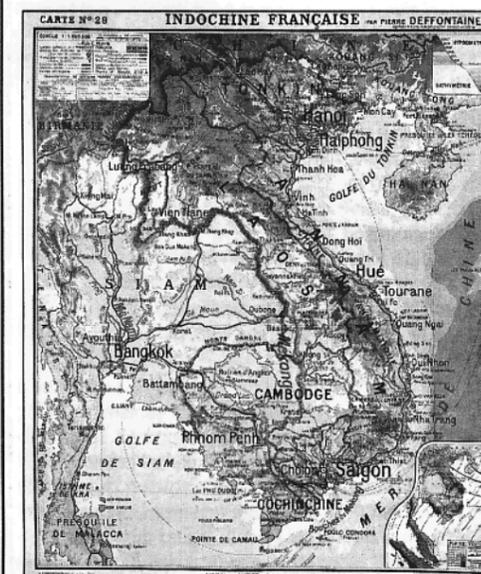
27, cours Gambetta  
13100 AIX-EN-PROVENCE

22 janvier : Marseille. Assemblée générale des porte-drapeau de Marseille et sa région. Colonel Grousseau.

24 janvier : Marseille. Messe solennelle en la Basilique du Sacré-Cœur à la mémoire de tous les militaires morts pour la France. Notre vice-président du Comité Aix-Marseille, Jacques Jacquemin, représentait l'A.N.A.I.

20 février : Aix-en-Provence. Cimetière Saint-Pierre. Cérémonie à la mémoire des morts de la Gendarmerie. Le Président Georges Grandvallet, membre de l'A.N.A.I., et le Chef d'Escadrons Le Calonnec, commandant la Compagnie de Gendarmerie d'Aix ont déposé une

## Cartes en vente au siège



### ◀ Carte physique et politique

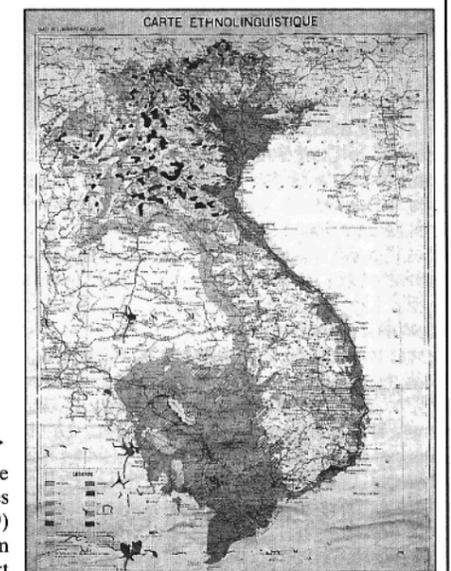
(Editions Hatier 1952)  
Format 600 x 720 mm  
Prix : 100 F + 30 F de port

### ■ Plan de Saigon-Cholon

avec guide des rues,  
1952 (50 cm x 60 cm)  
Prix : 100 F + 30 F de port

### ▶ Carte ethnolinguistique

(dessinée et publiée  
par les services géographiques  
de l'Indochine - Février 1949)  
Format 800 x 570 mm  
Prix : 100 F + 30 F de port



gerbe en présence de nombreuses personnalités.

21 février : Aix-en-Provence. Domaine de la Buissonne à Puyricard. Nous avons organisé la Fête du Têt sous le signe du Chat et honoré ainsi nos amis indochinois en participant aux festivités de leur nouvelle année. 200 personnes ont apprécié le repas préparé par notre ami Alain Fadel, restaurateur renommé. Un spectacle asiatique de grande qualité a suivi le repas. Jean-François Picheral, Sénateur Maire d'Aix, et son épouse nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation, ainsi que plusieurs autres personnalités.

26 février : Marseille. Obsèques en l'Eglise de Sainte-Marthe de Bernardin Maillot, né le 20 mai 1897 au Tampon (La Réunion). Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire, rescapé des camps japonais, décédé le 23 février à l'âge de 102 ans, il était le père de notre ami Yves Maillot et participant actif de notre comité de Salon de Provence. Jean Celoudoux, Joseph Viou et Mohammed Gamrani, porte-drapeau , représentaient l'A.N.A.I.

6 mars : Aix-en-Provence. Une messe particulièrement émouvante a été concélébrée en l'Eglise du Saint Esprit par le Père Bernard Wauquier et le Père Nguyen Van Tu. Le Colonel Grousseau a rappelé brièvement les événements du 9 mars 1945. Les grandes orgues et les chants, la présence de 17 drapeaux, la sonnerie aux morts exécutée par M. Huart, la lecture de la prière universelle par Jean Pons, ont donné un éclat particulier à cette cérémonie. De nombreuses personnalités civiles et militaires s'étaient associées au souvenir de tous ceux qui sont tombés pour défendre la liberté sur cette terre lointaine à jamais ancrée dans nos cœurs.

14 mars : Aix-en-Provence. Assemblée générale dans la Salle des Etats de Provence de l'Hôtel de Ville. Le Secrétaire Bernard Melcus a lu le rapport d'activité. Le Trésorier a lu et commenté le rapport financier. Le Contrôleur Financier Léon Lévy en a certifié la bonne tenue et l'exactitude. L'Assemblée générale en a donné quitus à l'unanimité. Il a été ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant du Bureau. Cinq nouveaux candidats ont été élus à l'unanimité.

Compte tenu des actions menées et des tâches que nous accomplissons, nous avons dû élargir sensiblement le Bureau et cela grâce au dévouement de certains de nos adhérents. Les fonctions sont les suivantes : Colonel Grousseau Président Départemental, MM. Gautier 1<sup>er</sup> Vice-président délégué, Allibert 2<sup>ème</sup> Vice-président, chargé des liaisons avec l'ONAC et la Direction

Départementale des Anciens Combattants, Melcus Secrétaire, Garric Trésorier, Malgouyres Trésorier suppléant, Celoudoux Service des effectifs, Jardi Constitution des dossiers de retraite et d'invalidité, Fadel Liaison avec la communauté vietnamienne, Pons Relations ocuméniques, Viou Comité des Fêtes, Nguyễn Mission auprès des réfugiés indochinois à Miramas, Mmes Cohendy A.N.A.I. Parrainage, Hunzinger Affaires sociales.

Nous avons apprécié la présence de notre Président d'Honneur, le Général Jean Raynaud, de Mme Arbore, Marraine de notre Drapeau Départemental.

Pour clôturer cette assemblée générale, Guy Noël, maire adjoint d'Encagnane, nous a lu le message de Pierre Arbore, délégué aux Anciens Combattants, qui n'a pu assister à nos travaux. Il nous remercie et nous encourage à continuer notre action sociale en faveur des enfants indochinois et notre participation assidue aux cérémonies officielles de la Ville.

14 mars : Aix-en-Provence. Le Comité Aix-Marseille a tenu son assemblée générale dans la salle des Etats de Provence de l'Hôtel de Ville. Le Président Antoine Allibert, ne se représentant pas à la présidence, est remplacé par André Gautier.

31 mars : Salon de Provence. Temps idéal pour cette journée à la Base Aérienne 701 renouvelée à la demande de nombreux adhérents. Le car mis à notre disposition nous emmena vers la prestigieuse Salle des Marbres de l'Ecole de l'Air devant laquelle fut prise la photo souvenir de notre groupe, distribuée à chacun avant le départ. Prise de contact avec le Lieutenant-Colonel Gache à qui de nombreuses questions furent posées avant de nous rendre à la Salle d'Honneur où sont exposés les citations, décorations et divers objets ayant appartenu aux plus grands As de l'aviation. A la place d'honneur le képi du Capitaine Guynemer dont la devise "Faire Face" est devenue celle de l'Ecole de l'Air. Dans le magnifique amphi où sont accueillies les plus hautes personnalités du monde entier, le Lieutenant-Colonel Gache nous présenta et commenta tout ce qui concerne l'Ecole de l'Air, sa place dans le monde. L'Ecole Militaire de l'Air ne fut pas oubliée. Auparavant, un excellent déjeuner servi au mess des officiers fut très apprécié de tous. La visite de la Division des Vols fut commentée par le Lieutenant-Colonel Govin, très intéressante également.

Après l'exposition statique du "Tucano" servant à l'instruction en vol, le temps nous amena à l'heure du décollage de la Patrouille de

France, cette prestigieuse formation de l'Armée de l'Air française. Nous ne pouvons qu'être remplis d'admiration pour cette perfection, cette précision, cette adresse qui caractérisent chaque figure du spectacle. Merci au Général Gosset, au Lieutenant-Colonel Gache, aux pilotes de la patrouille de France : leader Commandant Dominique Perrier, Capitaine Lionel Fricker, Lieutenant Jean-Marc Matteo, Capitaine Yves Girard, Capitaine Franck Remazeille, Capitaine Claude Espinet, Capitaine Bertrand Boileau, Capitaine Olivier Boulay, Capitaine Thierry Lang , qui nous ont permis de passer des heures inoubliables à la base de Salon. Félicitations à Nadia Boucharenc, Présidente du Comité de Salon, d'avoir organisé cette magnifique journée.

18 avril : Marseille. Hospitalité Notre-Dame des Armées. Messe solennelle célébrée à l'Hôpital d'Instruction des Armées Laveran par Monseigneur Bernard de Panafieu, à l'intention des blessés et malades militaires et du personnel du Service de Santé des Armées. Colonel Grousseau, Jean Celoudoux, Pierre Jardi, Mohammed Gamrani, porte-drapeau.

18 mai : le journal officiel nous apprend la promotion du Colonel André Grousseau au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur. L'A.N.A.I. toute entière s'associe à sa joie.

#### COMITE DU CAMBRESIS

**Président : Colonel Jacques DEKLERC**
*59, boulevard Faidherbe*
*59400 CAMBRAI*

L'assemblée générale du Comité s'est tenue le 7 mars à Beauvois en Cambrésis. Une minute de recueillement était observée à la mémoire de nos trois camarades décédés depuis notre dernière assemblée : le Colonel Penin, Président honoraire, Eugène Potiron et Marcel Gourdin. En absence de notre secrétaire, Christian Gaigne, malade, le rapport moral a été lu par le président. Le rapport financier a été présenté par notre trésorier, Serge Merlier. Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. Après le renouvellement du tiers sortant, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Puis une messe était célébrée à la mémoire de nos morts, où l'abbé Delaeter fit une rétrospective de la présence française en Indochine pendant trois siècles. A la fin de cette cérémonie religieuse, précédés de la batterie fanfare de Beauvois-Fontaine, les participants et amis se rendaient au monument aux morts où le Colonel Deklerc et

M. Gérard Devaux, maire de Beauvois, déposaient les gerbes en présence de Mme Brigitte Douay, député du Nord, et de Jean-Marie Lemaire, conseiller général. Un vin d'honneur était offert par la municipalité, au sein de l'exposition "Trois siècles de présence française en Indochine", organisée par notre comité durant quatre jours, exposition vivement appréciée par tous les visiteurs. Dans son allocution M. le Maire s'engageait à attribuer une rue aux combattants d'Indochine, dès que la zone en cours d'aménagement sera terminée. Pour clôturer cette journée, une soixantaine de personnes se retrouvait autour d'une table.

En ce qui concerne nos activités, notre drapeau est sorti une trentaine de fois. Il était présent à toutes les cérémonies patriotiques du Cambrésis, notamment le 7 mai à Cambrai pour un dépôt de gerbe à la stèle dédiée aux combattants d'Indochine. Le 8 novembre à notre traditionnel repas-baguettes une centaine d'amis se retrouvaient.

Le 27 mars décédait notre secrétaire, Christian Gaigne. Le 31 mars, ses très nombreux amis lui rendaient un dernier hommage. Au cours de la cérémonie religieuse, et devant 18 drapeaux, le Colonel André Grousseau du comité, et M. Van Rysselberghe, président des médaillés militaires, prononçaient l'éloge funèbre. Suite à ce décès, le bureau se réunissait le 13 avril à Cambrai à la maison du combattant, où un nouveau bureau était constitué : Président : Jacques Deklerc, Vice-président : Jacques Bacquelle, Secrétaire : Gérard Chauvin, Secrétaire adjoint : Jean Delabre, Trésorier : Serge Merlier, Trésorier adjoint : Jacques Dormignies, membres : Jean Berjon, Jacques Disdier, Charles Lanciaux (porte-drapeau).

Le siège a été transféré à la Maison du Combattant, Cours de la Manutention, boîte n°1, 22 Rue des Capucins, 59400 Cambrai, Tél. : 03.27.85.91.70 (secrétaire)

#### SECTION DE LA CHARENTE

**Président : M. Rolland SAPIN**
*6, rue de Belfort*
*16100 COGNAC*

L'assemblée générale s'est tenue à Villefagnan le 26 septembre 1998 ; la section comprenait 154 adhérents dont 56 étaient présents et 37 représentés soit un quorum de 60%. Les adhésions ont progressé de 7% ; eu égard aux départs l'effectif a évolué de1,5%. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu à déplorer le décès de

trois camarades (Enriqué Munoz, Daniel Diaz, Louis Barbier) auxquels nous rendons hommage par une minute de silence.

Après les rapports statutaires le Président Rolland Sapin présente ses félicitations : aux époux Gorget (58 ans de mariage), Yvon Pierron et Pierre Siebenaler (Chevaliers de la Légion d'Honneur), Jacques Dalon, Jean Sorton, Pierre Colasse, Jean Laurent (Croix du combattant "Indochine"), Jean Rullier (Médaille commémorative "Indochine"). L'assemblée témoigne sa reconnaissance aux porte-drapeau Kanouly Sing, Yves Deniset, Jean Coudret qui ont permis la présence du drapeau à 25 manifestations. Nous présentons notre souhait de collaborer avec l'Association "Plein Air et Joie", dont les cadres décrivent leurs structures, leurs moyens, leurs réalisations et leurs projets dans le domaine de échanges culturels et des aides humanitaires. L'assemblée donne son accord. Après consultation du Président National, nous avons donc pris l'engagement de seconder "Plein Air et Joie", profitant, à Càn Tho, du support de la cellule familiale du Père Michel Hoang adjoint au Père Blaquart curé de Barbezieux et environs. Courant juin 1998, dans le cadre d'un échange culturel, nous avons reçu à La Palmyre une délégation vietnamienne composée de responsables de l'Union des organisations francophones de Càn Tho, de professeurs, d'instituteurs et d'étudiants. En novembre, les Pères Blaquart et Hoang accompagneront au Vietnam une délégation composée de cadres du monde associatif, médical, paramédical, enseignant et estudiantin.

Pour la troisième fois Antoine Alabrune a organisé un voyage au Vietnam avec une quinzaine d'adhérents ; ils ont bien voulu se charger de médicaments qu'ils ont remis au Directeur de l'Hôpital de Càn Tho qui, invité par le Docteur Hourtoule, a tenu récemment à Angoulême une conférence sur les besoins sanitaires de son établissement. Nous avons échangé nos vœux et partagé la galette à L'Isle d'Espagnac le 6 février sous la présidence de Monsieur le Maire. Les cérémonies de la commémoration du 9 mars 1945 se sont déroulées à Barbezieux le 14 mars. Le Père Hoang Cao Thao accueillait sur le parvis les 20 drapeaux, les autorités et les participants. Les travées de l'Eglise Saint Mathias avaient peine à contenir l'assistance. A l'issue de l'office le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts où furent remises la Médaille des Evadés des camps viet minh à Jacques Olivier et la Croix des Combattants Volontaires avec agrafe "Indochine" à Jean Rouvreau.

Cette cérémonie fut suivie de l'évocation des événements du 9 mars 1945 par le Président Sapin, d'un dépôt de gerbe par le Maire et le Président Sapin entourés de cinq rescapés. Une minute de silence en hommage aux morts pour la France de l'A.N.A.I. et de la commune de Barbezieux devait clôturer la cérémonie.

Autour d'un vin d'honneur typiquement charentais "Cognac Schweps", le Maire et le Président Sapin ont échangé leurs civilités. Puis un repas asiatique réunit 170 convives "tout yeux et tout ouïe" pendant la présentation d'un voyage d'échange culturel au Vietnam. Nous nous sommes pleinement investis dans l'organisation d'une exposition essentiellement didactique, sous le thème : "L'œuvre de la France en Indochine de Louis XIV à nos jours". Cette exposition, conçue et commentée par M. l'Administrateur Michel Chanu, avec la participation de M. Pierre Dry et de son équipe d'animation vietnamienne, a connu son point culminant le 3 juin.

#### SECTION DE LA CORREZE

**Président : M. Jean JUGE**
*La Faucherie*
*19120 LUBERSAC*

La cérémonie au monument aux morts de Lubersac aura lieu mercredi 11 août à 10h30. Elle sera suivie d'un vin d'honneur et d'un repas à petit prix sur inscription une semaine à l'avance (Tél. : 05 55 98 53 00).

#### SECTION DES DEUX-SEVRES

**Président : Colonel Daniel BAUDIN**
*10, rue Louis-Pergaud*
*79000 NIOIRT*

Repas baguettes : mercredis 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin à Niort.

Assemblée générale: c'est dans la très belle salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville de La Mothe-Saint-Héray que la section s'est réunie en assemblée générale. Le samedi 6 mars à l'issue des travaux, les participants, les personnalités présentes et les délégations d'anciens combattants avec leurs drapeaux se sont dirigés vers le monument aux morts de la ville. Comme chaque année a été évoquée la tragédie du 9 mars 1945. Allocution par le Colonel Baudin.

Cinq anciens combattants d'Indochine ont été décorés : Major Guy Vaury, de la croix du Combattant

Volontaire avec barrette "Indochine", Caporal Jacques Pochon, de la Croix du Combattant, Soldat Christian Barbarit, de la médaille coloniale avec agrafe "Extrême-Orient", Sergent-Chef Jean-Louis Girardot et Sergent-Chef Albert Guédon, de la médaille d'Afrique du Nord. Il fut ensuite procédé au dépôt de gerbes par M. Griffault, Conseiller Général représentant M. Dulait, Sénateur, Président du Conseil Général, le Général Massé, Maire de la Mothe-Saint-Héray et le Colonel Baudin avec M. Roger Vilain, dernier des rescapés du 9 mars 1945 en Deux-Sèvres. Notons la présence de 14 drapeaux.

Ensuite, dans la grande salle rénovée de l'orangerie fut inaugurée l'exposition sur l'Indochine, conçue et réalisée par le Colonel Baudin, exposition gratuite et itinérante à travers la France. Le ruban tricolore a été coupé par les deux personnalités présentes : MM. Griffault et Massé. Après la présentation de l'exposition par le Colonel Baudin, les invités ont été conviés à boire le verre de l'amitié offert par la municipalité. Occasion de remettre à M. le Maire la médaille d'honneur de l'A.N.A.I. Vers 13 heures, tous les participants se sont dirigés vers le restaurant "Au fil de l'eau" à Bois Pouvreau où un merveilleux repas les attendait. Prévue du dimanche 7 mars au dimanche 14 mars et malgré les efforts de M. le Maire, de M. Vilain et de quelques bénévoles pour inciter les habitants et surtout les élèves des collèges à venir la visiter, cette exposition n'a reçu qu'une seule classe de 13 élèves et environ 300 visiteurs. On constate que les directives de la Ministre Royal ne sont pas suivies d'effet. Les professeurs n'en font qu'à leur tête et s'intéressent peu aux "chemins de la mémoire", surtout en ce qui concerne l'Indochine française.

Obsèques : Nous avons eu la tristesse de conduire à leur dernière demeure : mercredi 27 janvier : Aw Seydou de Niort ; Jeudi 11 février : Henri Larrieu de St Léger de Montbrun ; vendredi 12 février : Georges Faure, de Mauléon ; vendredi 19 février : l'Adjudant-Chef Gérard Jarc de Saint-Hilaire-La-Palud. La plaque mortuaire de l'A.N.A.I. a été remise aux familles de tous ces camarades décédés.

Deux enfants avaient déposé un bouquet aux couleurs de la France, un autre aux couleurs du Vietnam, ainsi qu'un peu de terre indochinoise mêlée à de la terre française. Trois gerbes ont été déposées : par l'A.N.A.I., par le conseil général de la Drôme et par la ville de Montélimar. Les derniers accents de musique, joués par le fanfare "La Bourguésane", étaient la Marseillaise et le Chant du Départ. Deux chants de guerre et de gloire.

#### SECTION DE LA FRANCHE-COMTE

**Président : Général Michel TONNAIRE**
*53, rue de Montu*
*39570 PERRIGNY*

Organisée par le comité du

Doubs, l'assemblée générale de la section s'est tenue samedi 27 mars à Baume-Les-Dames en présence de 293 participants

venus de toute la Franche-Comté. Le Général Tonnaire ouvre la séance en citant particulièrement M. Crance, notre doyen d'âge et de présence en Indochine (43 ans) et M. Cuinet, père de Marcel, mort en captivité le 2 juillet 1954 au camp 75, au Tonkin. Il lit ensui-

La section a commémoré à Tournon la résistance au coup de force

te le message du Président National.

Le secrétaire Gabriel Galliot évoque le souvenir de douze de nos camarades décédés depuis la précédente assemblée générale du 15 mars 1998. Puis il retrace rapidement l'évolution de la section depuis sa création officielle en 1989. A ce jour, elle compte 480 adhérents, en augmentation de 30 depuis un an. Le compte rendu financier présenté par le trésorier, Maurice Hugedet, est positif. Un excédent dû aux manifestations organisées par les comités de Haute-Saône et du Jura, à un échelon moindre par l'augmentation sensible des adhésions. Ce bilan a permis d'effectuer un don de 5000 francs à A.N.A.I. Parrainage et plus de 6000 francs de subventions et allocations diverses.

Le renouvellement du tiers sortant du bureau a vu l'élection ou réélection des membres suivants : Colonel Garret, Père Gilles, MM. Galliot, Quaille, Jacquot, Olivier, Magnin, à l'unanimité des voix. André Quaille, délégué régional aux parrainages, rend compte de l'action menée depuis sa prise de fonction en 1995 : en mars 1998, 70 enfants parrainés, en mars 1999, 118 enfants. Ceci sans compter les dons recueillis et la vente d'objets dont le montant est adressé régulièrement à Madame Lucas-Potier. Le père Gilles, à l'aube d'un 37<sup>ème</sup> voyage en Indochine nous donne un aperçu d'histoire et de géographie sur le Laos, particulièrement sur les ethnies lao et hmong.

Dans le rapport annuel d'activité le Président relate les occupations traditionnelles de la section : cérémonies, commémorations, visites, activités diverses ; il insiste plus particulièrement sur l'année 1999, consacrée aux anciens d'Indochine, comme le souligne M. Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'état chargé des anciens combattants, dans sa lettre d'information de janvier 1999. Après un an de présence à la tête de la section, le Président se veut prudent mais confiant. Il rappelle son engagement de 1998 : mériter la confiance de tous, en poursuivant l'action entreprise par son prédécesseur tout en respectant la double priorité de la solidarité, envers ceux qui ont besoin de nous, plus particulièrement les réfugiés, les veuves, les enfants parrainés, nos camarades dans le besoin, les isolés, et de la concrétisation du devoir de mémoire.

A l'issue de l'assemblée générale, le Président accueille M. Pétrement, Maire de Baume-Les-Dames et conseiller général du Doubs, le Capitaine Morales,

commandant le détachement de gendarmerie et les Présidents d'associations patriotiques accompagnés de leurs porte-drapeau. Au cours d'une cérémonie au monument aux morts de la ville, qui compte quatre de ses enfants tués en Indochine, le Président et le Maire déposent une gerbe. Une plaque du souvenir de la section est également déposée, par le Président du Comité du Doubs, dans la grotte spécialement aménagée à cet effet. Ensuite, au cours du vin d'honneur offert par la ville, le Général Tonnaire remet au Maire la médaille d'honneur de l'A.N.A.I. en remerciement de l'accueil chaleureux de la population, du dévouement des employés municipaux, dont l'action a facilité l'organisation de la journée, et de la forte présence des associations locales.

Après le repas de clôture fort apprécié des 256 convives, l'après-midi se poursuit par la présentation, par le Père Gilles, du groupe de danse lao-hmong de Besançon, en costumes traditionnels et danses folkloriques. Conjointement avec l'office départemental des anciens combattants du Jura, la section a organisé durant la semaine du 24 au 30 juin une série de manifestations consacrées à l'action de la France en Indochine de 1625 à 1956. Elle a présenté à Lons le Saunier l'exposition de la section de l'Oise, complétée par des matériels, photographies, armement, uniformes, écussons, insignes, accessoires, livres, souvenirs, un film et des conférences.

## SECTION DE LA HAUTE-GARONNE

**Président : M. Bernard JAMOT**

*26, rue de la Barthe  
31780 CASTELGINEST*

L'assemblée générale de la section s'est tenue le samedi 20 février à la salle polyvalente de Castelginest en présence de M. Marty, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants, représentant le Préfet, et de M. Grégoire Cameiro, Maire de Castelginest, ainsi que des Présidents des associations amies. Nous avons eu une pensée pour nos camarades qui nous ont quittés l'an passé. Le rapport moral a été fait par notre secrétaire, Mme Bonneau-Perrin, le rapport financier par notre trésorier, M. Collin.

Nos projets pour 1999 :

Organisation d'une journée du souvenir de nos camarades tombés en Indochine. Nous envisageons cette cérémonie pour la fin de l'année (en

collaboration avec l'ACUF, l'UNACITA et l'ANAPI), avec office religieux à la Chapelle Sainte-Anne suivi d'un dépôt de gerbe au monument des combattants à Toulouse.

. Voyage au mémorial de Fréjus, dépendant du nombre d'inscriptions que nous recueillerons.

Une sortie en commun avec l'ACUF pour cet été.

Remerciements : Nous tenons à remercier Maître Jean Maubec, Maire Adjoint de Toulouse et Président Fondateur du Comité d'Entente des Combattants de la Haute-Garonne, pour avoir mis à notre disposition un bureau où nous assurons une permanence tous les mercredis, de 14 h 30 à 17 h.

Composition du bureau : Présidents d'honneur : Général Lacroix, M. André Schmitt, Président : M. Bernard Jamot, Vice-Présidents : Mme Sminante Deblois, M. Michel Montagné, Vice-Président adjoint : M. J.C. Cherviu, Conseiller délégué : M. René Revue, Responsable du souvenir indochinois : Mme Nicole Taton, Secrétaire : Mme Josette Bonneau-Perrin, Trésorier : M. Henri Collin, Trésorier Adjoint : M. André Peyrière. Membres actifs : chargé des affaires militaires : M. Jean Valère-Javerzac, relations avec les associations asiatiques : M. Vong Chi Sang, voyages et sorties : Melle Line Carthéry, parrainage : Melle Line Carthéry et M. René Revue.

Après l'apéritif offert par la Municipalité, nous dégustâmes un délicieux repas servi par notre traiteur habituel. Au dessert, Melle Tran Dai Nguyen, Présidente de l'association "Les Enfants du Vietnam", nous enchantait avec un spectacle asiatique : danse du dragon, danses cambodgiennes et vietnamiennes, chants vietnamiens et démonstration d'arts martiaux.

## SECTION DE LA HAUTE-MARNE

**Présidente :**

**Mme Claire VOILLARD**  
*Route de Maulain-Lecourt  
52140 LE-VAL-DE-MEUSE*

L'assemblée générale de la Section a été accueillie à l'Ecole de Gendarmerie de Chaumont. La Présidente a ouvert la séance en présence du Colonel Ratinaud Délégué Militaire Départemental et du Président d'Honneur, le Colonel Guénin. Elle remercie les Colonels présidents de la Légion d'Honneur et du Souvenir Français, M. le Président des Déportés et les Commandants de la Gendarmerie qui se sont joints aux adhérents venus nombreux.

Après le rappel des disparus en

1998, une minute de silence est observée. Puis le trésorier expose la comptabilité, les vérificateurs la commentent et l'assemblée l'approuve. MM. Georges Cottenet et Serge Pernot entrent au Bureau mais aucun volontaire ne se présente pour tenir les fonctions de secrétaire-trésorier adjoint.

La Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents de 1998 : M. Alteriet, Angelini, Annequin, Demarche, Monney, Masson, Jeanjan, Carchon, Gonçalves, et de 1999 : MM. Grepinet, Ghiringheili, Pernot, Perroud, Mme Janot.

La Présidente excuse les adhérents qui n'ont pu se déplacer pour raison de santé, ou qui se trouvent retenus à d'autres manifestations. Aux malades hospitalisés elle adresse des vœux de rétablissement.

A 9h40, elle accueille le Colonel commandant l'Ecole de Gendarmerie, le remercie pour les magnifiques locaux mis à notre disposition et toutes les prestations utiles au bon déroulement de l'assemblée dont c'est la première réunion à Chaumont. Elle fait part des regrets du Général Simon, que la grève des chemins de fer a empêché de venir comme il le souhaitait. Elle lit ensuite un message d'amitié du Ministre Beucler, président du Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine.

Puis c'est le Colonel Malagoli qui nous souhaite la bienvenue dans son Ecole, annonçant que chaque promotion d'élèves-gendarmes porte le nom d'un gendarme tué en Indochine. La Présidente lui remet la médaille d'honneur de l'ANAI.

L'assemblée vote alors une motion de soutien à nos soldats engagés en Yougoslavie et en Albanie. Claire Voillard appelle les adhérents à un effort accru en faveur d'ANAI Parrainage.

La messe est célébrée avec beaucoup de patriotisme par le Père Flamerion, Aumônier Militaire. Grand merci à Mmes Cudel et Javelier pour l'aide à cette préparation. Dépôt de gerbe devant la stèle du 21<sup>ème</sup> RIC ou sont gravés 128 noms de Haut-Marnais, y compris de ceux tués en Indochine, de ce glorieux régiment.

C'est entre une haie de drapeaux, en présence des représentants de la Ville de Chaumont et du Conseil Général, de toutes les autorités que la Présidente prononce une allocution historique sur huit années de guerre en Indochine et sur les camps de la honte ou végétent encore des Vietnamiens.

Puis c'est le retour vers l'Ecole de Gendarmerie où le vin d'honneur est offert par le Colonel et le repas succulent servi par les élèves. A tous un grand merci.

## COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES

**Président :**  
**M. Marcel OOGHE**  
*32, rue René-Franck  
59494 PETITE-FORÊT*

L'assemblée générale du Comité s'est tenue le 14 mars à Valenciennes en présence des personnalités civiles et militaires de la ville. Après une minute de silence à la mémoire des membres et amis disparus, le Président rappela les principales activités de l'année et fit un exposé sur les projets à long et court terme, en particulier le suivi de l'inscription au monument aux morts de leur commune des noms des soldats morts en Indochine, de la participation du comité au Forum des associations de Valenciennes en septembre, de la réalisation d'un plan en relief de Diên Biên Phu pour les prochaines expositions, du nouveau filleul qui a remplacé le précédent, entré dans la vie active, exerçant désormais une profession grâce au parrainage du Comité qui a assuré en son temps son apprentissage à l'orphelinat de Sade.

Le rapport financier présenté par le trésorier, M. Collet, approuvé par le contrôleur aux comptes, M. Vandeputte, a été accepté à l'unanimité. Résultat des élections : MM. Collet et Briquet ont été réélus ; M. Richard Antosiak, candidat, a été élu "membre du Bureau". Deux nouveaux adhérents, M. Edmond Triest de Belgique et de Mme Pourrier veuve de l'Adjudant-chef Pourrier, ancien d'Indochine, ont rejoint nos rangs.

Puis, à tour de rôle, le Lieutenant-Colonel Ham Commandant d'armes de la Place de Valenciennes et M. Potaux, adjoint au Député-Maire, évoquent le rôle que peuvent et doivent jouer les associations patriotiques auprès de la jeune génération. Après la séance, un dépôt de gerbes réunit les membres de l'ANAI et ceux des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire au monument aux morts de la ville et à la stèle des TOE.

Au cours du vin d'honneur donné en Mairie de Valenciennes, M. Ooghe remet le diplôme d'honneur de l'ANAI à M. Buades et à Melle Descamps pour services rendus à l'association. M. Charles Fierrain, membre de l'ANAI, Maire honoraire de Gommegnies-Carnoy, ancien d'Indochine, a reçu la Médaille d'Honneur régionale, départementale et communale pour s'être mis au service de la collectivité après une brillante carrière militaire. N'oublions pas M. Bénard, adhérent de l'ANAI, pour le don destiné à notre parrainage, et la municipalité de Petite-Forêt qui, à l'occasion des fêtes de fin d'année, a adressé un colis à notre filleul de l'orphelinat de Sa Dec.

## SECTION DE LA GIRONDE

**Président :**  
**M. Roland GUITTET**  
*23, rue de la Lamberte  
33500 LIBOURNE*

Notre assemblée générale s'est tenue à Bordeaux le 28 mars. Le secrétaire a présenté l'activité de la section en 1998, en constatant la baisse d'effectifs (décès ou grand âge). Le vice-président a présenté son cycle de conférences sur l'Indochine : 5 en 1998. Il a annoncé celle des 9,10,11 avril au parc des expositions à Bordeaux dans le cadre des rencontres "jeunes générations et anciens" avec les scolaires du département. Le nouveau Bureau a été constitué : Président et Trésorier : Roland Guittet, Vice-président et conférencier : Jacques Pujol, Secrétaire : Alain Gérard, membres : Bertrand de Tastes, Délégué UDAC et Mairie de Bordeaux, Déléguée Parrainage : Anne Passevant ; M. Phan Xuan Dung, M. Jean Sarraute, M. Michel Janquin. Cette assemblée fut suivie d'un excellent repas-baguettes à Caudéran dans la très chaleureuse ambiance de 70 convives.

## SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

**Président : Général Henri de BRANCION**

*3, rue Toullier  
35000 RENNES*

L'histoire du Catholicisme au Vietnam était le thème d'une conférence du Général de Brancion le 17 janvier au cercle de garnison de Rennes, à l'invitation du comité de Rennes de l'association des amis de l'Aumônerie catholique, que préside le Général Le Gall, Vice-Président de notre section, devant les membres de ce comité et des adhérents de l'A.N.A.I., puis le 28 février devant les paroissiens de l'Eglise Toussaints, à la demande du Père Chopin qui, en 1998, avait accueilli Mère Isabelle, venue du Vietnam.

Le 24 février au cercle de garnison de Rennes, une conférence sur "La situation politique dans les trois pays de l'Indochine", à partir d'éléments fournis par le Colonel Demaison et le témoignage de camarades rentrant respectivement du Cambodge et du Laos a été présentée par trois membres de la section, François Danchaud, le docteur Desbois et le Général de Brancion, devant les membres de la section et les camarades de l'A.N.O.C.R. à la veille de leur départ pour le Vietnam.

Du 6 au 16 mars, voyage au Vietnam organisé par le groupement

d'Ille-et-Vilaine de l'A.N.O.C.R. pour ses adhérents et des membres de l'A.N.A.I. autour de son président. Principaux sites visités : Hanoï, Ninh Binh et la baie d'Halong terrestre, Dong Trieu, la baie d'Halong, Haiphong, Da Nang, Hoï An, le col des nuages, Hué, Saigon, la basse vallée du Mékong et du Bassac, de Ben Luc et Mytho jusqu'à Can Tho et Cai Rang.

Le 24 avril, plusieurs adhérents assistent à la célébration du Nouvel An cambodgien organisée par l'association khmère d'Ille-et-Vilaine dont le président, M. Saroun, est membre de notre Bureau (vice-président).

Le 25 avril, assemblée générale de la section réunie cette année dans le nord du département. Messe à Pleurtuit, avec les anciens déportés et les Médailleurs militaires. Vin d'honneur offert par la municipalité que dirige Monsieur Thépaut, conseiller général, qui représente le président du conseil général.

Déjeuner au Prieuré de Dinard, dont le directeur présente l'histoire. Assemblée générale sous la présidence du Général de Brancion. Approbation du rapport moral. Quitus au trésorier. En l'absence de nouveaux candidats, le bureau actuel est reconduit. Annonce des prochaines activités : messe de l'U.N.P. de Rennes le 15 mai à la mémoire des combattants de Diên Biên Phu, conférence du Colonel Rives le 18 mai, cérémonie à Lamballe le 5 juin avec les camarades du Morbihan et des Côtes d'Armor en souvenir du Capitaine Cardinal, l'un des héros de Phu Tong Hoa, sortie à Lorient le 9 octobre à la mémoire des compagnons de Pigneau de Béhaine. A l'issue de l'assemblée générale, compte rendu du voyage du Vietnam, agrémente par les excellents diapos du Commandant Hamon.

Le 28 avril, au quartier Général Lemonnier (camp de la Lande d'Oué) réunion débat organisée par le groupement départemental de l'ANOCR avec l'efficace support du 11<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de Marine et dirigée par le Lieutenant-colonel Jourdan. Projection d'un film vidéo "Les rizières des artilleurs" suivie d'une discussion sur le livre "Retour en Indochine du Sud - Artilleurs des rizières" du Général de Brancion qui dédicace ensuite ses ouvrages.

## SECTION DU LANGUEDOC

**Président : Professeur Paul NAVARRANNE**  
*572, rue Croix-de-Figuerolles  
34070 MONTPELLIER*

La commémoration de la résistance au coup de force japonais du 9

mars 1945 a eu lieu dans quatre villes du Languedoc : à Béziers, au Crès, à Marsillargues et à Sète. Les gerbes ont été remises respectivement à Béziers par le Maire M. Couderc, le Colonel Moreau, Mme Hashas et M. Molinier pour l'ANAI, au Crès par le Maire, M. Rouché, avec notre Président le Professeur Navarranne et Mme Charvériat Vice-Présidente, à Sète par M. Breghoway Président du Comité Sète Hérault, à Marsillargues, par notre camarade Muller et l'amicale des anciens de Langson et du Tonkin. La conférence du vendredi 21 mai sur "Le Japon et l'Indochine Française de 1940 à 1945" a été donnée par le Capitaine de Vaisseau JP. Gomane. Le Comité de Sète-Hérault a tenu son assemblée générale le 7 avril. La section du Languedoc tiendra la sienne à Pérols le samedi 9 octobre. Une stèle sera inaugurée à cette occasion.

Nous disons un dernier adieu à nos camarades le Colonel Michel Richard, décédé en novembre 1998, et M. Claude Didier, mort à Valergues le 19 mars.

## ANAI ET DEVOIR DE MEMOIRE

- Avec le temps, les anciens d'Indochine se font de plus en plus rares et il est à craindre qu'avec eux ne s'efface le souvenir de ce qu'ils ont été et de ce qu'ils ont pu faire en Indochine. Pour qu'un jour une page de l'histoire ne soit pas simplement tournée, l'ANAI essaie de témoigner auprès des jeunes générations ; régulièrement des conférences, causeries, débats sont organisés dans les lycées.

- Ces interventions pédagogiques ont connu un franc succès et ont été appréciées par les élèves et les professeurs. En effet les Empires coloniaux et la décolonisation figurent au programme d'histoire des classes de première et de terminale des lycées. Cela représente deux siècles d'histoire souvent résumés à vingt lignes dans les manuels scolaires.

- Pour faire revivre cette époque, l'A.N.A.I. a présenté aux élèves les trois pays de l'Indochine : le Cambodge, le Laos, le Vietnam, leur géographie, leurs populations, leurs mœurs et leurs mentalités. Nous avons évoqué les relations de ces pays avec la France coloniale et essayé de répondre à la question : pourquoi et comment des guerres d'Indochine ? Nous avons aussi essayé d'esquis-

ser les perspectives d'avenir et d'envisager le rôle futur de la France au côté de trois pays avec qui nous avons une si longue histoire commune.

- Le Lycée Mermoz de Montpellier, où ces réunions se sont renouvelées depuis trois ans, a souhaité en 1999 nous marquer sa satisfaction et sa confiance en signant officiellement avec l'A.N.A.I. un accord de partenariat. A Mermoz, l'A.N.A.I. est désormais chez elle. Des locaux sont mis à notre disposition pour les cycles de conférences à venir et le centre de documentation de l'établissement accueillera nos expositions. Une salle nous est réservée pour organiser les cours de langue vietnamienne à destination de jeunes originaires de ce pays et soucieux de préserver leurs connaissances linguistiques, ou de cadres d'entreprises travaillant avec le Vietnam désireux de s'initier ou de se perfectionner dans cette langue. L'A.N.A.I. ne peut que se féliciter de la réalisation de ce partenariat.

Merci au Proviseur du lycée Mermoz, M. Cipriani, et à notre Président le Docteur Navarranne.

M. Jean Bernert, ancien proviseur, membre du bureau.

## SECTION DE LA LOIRE

### Président :

#### Colonel Marie FAVRE

69, allée Ernest-Girard  
42153 RIORGES

Deux anciens nous ont quittés au cours du trimestre écoulé : Ernest Cappello, de Rive-de-Gier, et Gustave Desseigne, aussi "Rhin et Danube", du Comité de Roanne. Le samedi 27 février, le Président de Section et le Président du Comité de St-Etienne-Montbrison (Joannès Peillon), ont assisté avec profit à l'assemblée générale annuelle de la Section du Rhône, très engagée dans le volet "Souvenir Indochinois".

Le dimanche 7 mars, le Comité du Roannais a commémoré à Mably avec la rigueur militaire habituelle le coup de force japonais du 9 mars 1945 : messe, cérémonie au monument aux morts avec récit des événements et appel nominatif des trente morts pour la France en Indochine de l'arrondissement. Les participants furent récompensés de leurs efforts par un verre de l'ami-

tié offert par la Municipalité et par un déjeuner baguettes de 80 couverts au restaurant "L'Asie" de notre ami Thierry Phung. Huit camarades de l'Allier, emmenés par le Président Jacques Ott furent des hôtes appréciés.

Le Comité de St-Etienne poursuit avec succès ses réunions bimestrielles : quarante anciens et amis de l'Indochine rassemblés le 25 mars à Saint-Chamond, à "L'Arbre du Voyageur".

## SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

### Président :

#### M. Michel EUMONT

16, rue des Renards  
44300 NANTES

Le 6 mars 1999 c'est à Frossay que s'est déroulée notre assemblée générale sous la présidence de Mme Lucas Potier, déléguée nationale pour ANAI Parrainage. Notre journée débuta par une messe célébrée par le Curé de la paroisse assisté du Père Brunelière chargé des relations avec les associations d'anciens combattants de Nantes. Messe à l'intention de nos disparus et des victimes civiles et militaires du coup de force japonais du 9 mars 1945. Dépôt de gerbes au monument aux morts. Réception par le Maire de Frossay. Au cours de l'assemblée générale le Commandant Plantec, secrétaire de la section, relata les événements qui ont précédé et suivi le 9 mars 1945. Mme Lucas Potier, le Colonel Rufat, MM. Guillemin, Vilaine et Eumont furent réélus, MM. Pravond et Tournier élus ; le président sortant fut réélu.

Le 6 avril sous la conduite de Mme Chasseriau : visite du Vieux Nantes ; le 24 avril Nouvel An Laotien, le Pimay, à Loroux Bottereau ; le 1 mai Nouvel An Cambodgien à St Julien de Concelles. Le 7 mai au cours de la cérémonie pour le 45<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de Dien Bien Phu, dévoilement d'une plaque à la mémoire des Guerres d'Indochine au monument aux morts de la ville de Nantes "Tables Mémoires" ; de nombreux drapeaux, présence des autorités civiles et militaires de la 9<sup>e</sup> DIMA. Une gerbe fut déposée par Madame Lucas Potier accompagnée de MM. Pham Dominique et Pham Van Hiep. Réception à la Mairie de Nantes.

Le 18 mai "Une journée à Mache-coul" organisée par Mme Lucas Potier, visite d'une fromagerie et d'un complexe maraîcher, repas amical.

## SECTION DE LA MANCHE

### Président :

#### Colonel Paul LAURENT

12, rue de Normandie  
50180 AGNEAUX

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 11 avril à la Délégation Militaire Départementale de Saint-Lô.

Le Président Paul Laurent remercie les adhérents ainsi que les autorités : M. Vergez Directeur de l'ODAC, M. Bataille 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, représentant M. Digard. Il excuse le Docteur Lemoine Député, retenu par d'autres obligations. Une minute de silence est observée pour les camarades disparus en cours d'année.

Dans son rapport, le Président rappelle que l'ANAI attache beaucoup d'importance et contribue à ce que les cérémonies patriotiques qui ont lieu à Saint-Lô soient conduites avec rigueur. Il félicite ensuite M. Jacques Ménard Président du comité de Cherbourg qui a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite ; cette distinction lui a été remise le 11 novembre à Cherbourg.

Pierre Morisot présente ensuite le bilan financier qui est pratiquement en équilibre. Le commissaire aux comptes Charles Jouffroy informe qu'il a procédé à la vérification et n'a constaté aucune anomalie. Il félicite Pierre Morisot pour l'excellente tenue des comptes. Le rapport d'activités et le bilan financier sont mis aux voix ; quitus est donné à l'unanimité.

Pierre Morisot ayant demandé à être relevé de sa fonction, M. Francis Lourdin a accepté d'assurer la succession. Il a été élu à l'unanimité. Sur proposition du Président, Pierre Morisot a été élu trésorier honoraire à l'unanimité, ce qui lui permettra de continuer à assister à nos réunions de Bureau. André Vieillard fait l'historique des actions de parrainage et de soutien menées par la section depuis 1994. Assemblée générale de 1994 à Valognes : une collecte effectuée au cours du repas a rapporté 2 848 F ; cette somme a servi à l'achat de machines à coudre. Depuis juin 1994 un versement trimestriel de 272,66 F. a été effectué : soit un total à ce jour de 5 148 F. En 1996 une collecte de 1 000 F a été affectée également à l'achat de machines à coudre.

Assemblée générale de 1997 à Saint-Lô : la vente d'un insigne de l'ANAI réalisé sur bois par André Vieillard a réuni la somme de 1 160 F. ainsi qu'un don de 300 F. de M. Bongre et 300 F. par la Croix Rouge, soit un total de 1 760 F. Cette somme a permis l'achat de matériel de pêche pour plusieurs familles de pêcheurs de Baria.

Depuis 1994 l'aide totale a été de 10 756 F.

André Vieillard fait remarquer que cette somme versée à la banque de l'espoir a permis à de nombreuses familles de repartir sur un bon pied. Il indique que plusieurs enfants ont subi une opération à cœur ouvert avec succès ; il reste encore de nombreux enfants à opérer : coût d'une telle intervention de 4 à 9 000 F.

M. Troude, ancien administrateur au Cambodge de 1947 à 1954, fait une évocation et propose l'organisation d'une conférence à laquelle participeront l'Ambassadeur Gorce qui a servi au Cambodge ainsi que M. Hy Pandara qui décrirait la situation actuelle. Cette conférence se tiendra en principe au Conseil Général ; outre les adhérents seront invités les élus des principales villes de la Manche, à qui sera adressée une demande de subvention. Cette conférence se tiendra courant octobre.

Le président Paul Laurent reprend la parole pour une action à mener en trois points :

1/ Aide à Mme Lucas Potier pour une action à Battambang : 250 F par mois pour les enfants scolarisés par Sœur Cécile, ainsi qu'une aide de 9 600 par an pour Ankhé. Total de l'aide 12 600 F. par an ; cette somme devra être atteinte par les subventions et la participation des adhérents.

2/ Fourniture de cassettes des chansons françaises enfantines. Mmes Laurent, Doinel, Grente ont été chargées de cette réalisation.

3/ Demande de subvention auprès des Municipalités des principales villes de la Manche.

André Vieillard propose un appel à la générosité des adhérents, à qui sera adressé un exemplaire du projet ; ainsi chacun pourra juger et participer pour un montant minimum de 50 F. Ces points sont soumis au vote de l'assemblée par son Président et acceptés à l'unanimité.

Le Président remercie le Colonel Morizet pour le prêt de la salle, en précisant que les anciens aiment se retrouver en ces lieux. M. Vergez Directeur de l'ODAC déclare découvrir une association qui ne réclame rien mais qui réalise une action concrète en faveur des déshérités et adresse ses félicitations au Président Paul Laurent.

Après le dépôt de gerbe au monument de la Résistance, au cours du vin d'honneur offert par la ville de Saint-Lô, le président a chaleureusement remercié Pierre Morisot pour son travail de trésorier depuis 18 ans en lui remettant un souvenir, sans oublier Mme Morisot à qui il a offert un bouquet de fleurs en remerciement de son amabilité. La réunion s'est achevée par un repas en commun.

## SECTION DU MORBIHAN

### Président : Général

#### Jacques MOREAU

9, rue du Manoir-de-Trussac  
56000 VANNES

L'assemblée générale s'est déroulée le 6 mars au Palais des arts et des congrès de Vannes. 50 adhérents étaient présents, 46 avaient délégué leur pouvoir (sur un effectif de 160).

Après la réélection des quatre membres sortants la composition du bureau a été reconduite. Le rapport d'activité et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité ainsi que le rapport moral du président, lu en présence de M. Ouilic, vice-président, représentant le président du conseil général.

A l'issue de la réunion, une cérémonie au monument aux morts donna au président l'occasion de rappeler les événements de la période 1948-1949 en Indochine. Puis eurent lieu le dépôt de gerbe, l'exécution de la sonnerie aux morts, l'observation d'une minute de silence et le chant de la Marseillaise par l'assistance. Pour clore la manifestation, un banquet rassembla 65 convives autour de la table d'un grand restaurant dans un cadre fort agréable.

Le samedi 24 avril à 20 heures, l'ANAI a reçu trois cent cinquante personnes pour sa quatrième soirée de gala au Palais des arts et des congrès de Vannes au profit des œuvres d'ANAI-Parrainage. Ont répondu à notre invitation : M. Le Saout, président du Lions Club de Vannes, Mme Lucas-Potier, déléguée nationale d'ANAI-Parrainage, le président de l'association des Cambodgiens du Morbihan M. Chhay et son épouse, une jeune religieuse vietnamienne, sœur Marie-Thérèse, de la congrégation de Notre Dame du Saint-Rosaire de Saïgon, en séjour au diocèse de Vannes.

Cette année, le thème de la soirée était la parfaite réussite de l'intégration des réfugiés des pays d'Indochine. Son titre était "soirée Breiz-Indochine". Le spectacle comportait les danses traditionnelles du Cambodge et du Laos ainsi que la danse du Dragon des Vietnamiens, avec son accompagnement de pétards. La Bretagne, pays d'accueil, était présente avec le groupe celtique d'Arzon, dont la virtuosité et le dynamisme conquièrent l'assistance. Le repas était à la même enseigne, asiatique pour l'essentiel et breton pour le dessert.

Deux dames, l'une laotienne et l'autre vietnamienne, ont interprété avec beaucoup de talent et une très belle voix des chansons de leur pays. Pour terminer la soirée, les participants furent conviés à s'initier à la "danse en rond" et aux danses bretonnes, avec une gran-

de application dans une ambiance très gaie.

Au début de la soirée, M. Le Saout avait remis au président Moreau un fanion d'honneur du Lions Clubs en espérant que cette soirée soit le point de départ de relations amicales et fructueuses entre les deux associations, qui ont des buts comparables. Le Lions Club parraine, en effet, un enfant de Danang.

## SECTION DE LA MOSELLE

### Président :

#### M. Henri HEIP

5, rue Notre-Dame de Beau-raing  
57580 THIMONVILLE

A l'occasion de la nouvelle année, le Bureau a rendu visite aux veuves de nos adhérents décédés pour leur offrir une boîte de chocolats ; geste très apprécié par les dames qui se retrouvent seules.

Le 31 janvier, 120 adhérents et amis se sont réunis à l'Hôtel de Gourmay, pour y déguster la choucroute royale. Une animation musicale et une tombola dotée de nombreux lots, dont le produit était destiné au fonds des œuvres sociales, ont contribué à la réussite de cette rencontre amicale.

La commémoration du 54<sup>ème</sup> anniversaire du coup de force japonais du 9 mars 1945 a été marquée par une émouvante cérémonie au cimetière militaire de Metz-Chambière. Dans la chapelle du cimetière, au centre de la haie de drapeaux d'associations patriotiques, officiant devant le catafalque drapé de tricolore, l'aumônier militaire de la garnison invita l'assistance à méditer sur les souffrances qu'ont dû endurer les combattants d'Indochine et prononça les prières de circonstance reprises par l'ensemble des assistants. Puis M. Jacquemin déclama, avec le talent qu'on lui connaît, le "N'oublions pas" du Colonel Bedot. L'office funèbre se termina avec l'offrande de l'encens selon le rite asiatique, proposé par les Nungs de Moselle.

Le cortège se rendit au monument dédié aux morts de toutes les guerres où un détachement militaire rendait les honneurs. Deux gerbes furent déposées, l'une par le Président Heip accompagné de Monsieur Prely, l'autre au nom des Nungs par le Président Chenh accompagné du Général Carles et de Mme Griesbeck. Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, le président Heip retraça le coup de force du 9 mars 1945 et les événements qui en découlent.

La solennité de cette cérémonie était marquée par la présence de

M. Prely, chargé de mission auprès du Ministre des Anciens Combattants, Mme Reimers, directeur de l'Office départemental des Anciens Combattants représentant Mme le Préfet, Mme Zimmermann et M. Jacquat, députés, Mme Griesbeck, adjoint au Sénateur-Maire de Metz, MM. les conseillers généraux Masson et Hethener, M. Marchandeau, Directeur Interrégional des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Général Gauthier, délégué militaire représentant le Général Gouverneur, le Colonel Carbonne, commandant le groupement de Gendarmerie de Moselle, le Colonel Gentilhomme, Major de garnison, et les officiers représentant les Unités, les présidents d'associations amies et une délégation de la communauté indochinoise.

Cette journée souvenir se termina au centre culturel de St-Julien-lès-Metz par le vin d'honneur et un repas asiatique très apprécié par les 136 convives.

## SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE

### Président : Colonel Guy

#### DEMAISON

6, rue Claude-Matrat  
92130 ISSY-LES-MOULI-NEAUX

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 2 mars à 16 heures aux Orphelins Apprentis d'Auteuil, 40 rue de la Fontaine, Paris 16<sup>ème</sup>. Le quorum étant atteint, le Colonel Demaison demande à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire de la Baronne Didelot, du Colonel Dussaix et du Colonel Poupard, récemment disparus. Le Colonel Veber, secrétaire, donne le bilan des activités de la section en 1998, puis en l'absence de M. Amathieu, trésorier, empêché, le compte-rendu financier. Mme Sauvezon fait le point des parrainages et propose que la section prenne également en charge un filleul laotien. L'assemblée entérine les trois comptes-rendus à l'unanimité. Puis Mme Sauvezon, seul membre du Bureau en fin de mandat, est réélue à l'unanimité. Le Bureau en place est reconduit.

Le Colonel Deuve, certainement l'homme connaissant actuellement le mieux la situation au Laos et l'histoire de cet attachant pays, nous donne ensuite une conférence d'un remarquable intérêt sur "L'origine du communisme au Laos (1930 - 1954)". Avec talent et une connaissance approfondie du sujet, il a passionné son auditoire et risque fort désormais de devoir produire une suite à une histoire peu connue et qui mérite cependant de l'être : comment un paisible et

insouciant royaume a-t-il pu devenir un satellite très conventionnel du Vietnam, la démocratie populaire voisine ?

Nos repas mensuels ont continué les 24 février, 31 mars et 28 avril, avec une assistance inégale, particulièrement satisfaisante en mars. L'expérience sera poursuivie jusqu'aux vacances d'été.

Nous déplorons le décès subit de Mme Veber, l'épouse de notre secrétaire. Elle s'est éteinte le 9 avril et nous présentons au Colonel Veber et à ses enfants nos condoléances les plus sincères et les plus affectueusement amicales. Mme Veber avait su gagner amitié et reconnaissance de tous, dans notre section, par la manière discrète mais efficace avec laquelle elle apportait son aide aux organisateurs de nos manifestations.

Le Président a procédé, le 13 mars, au fleurissement de la Place des Combattants d'Indochine d'Issy-les-Moulineaux, en compagnie de M. Thiébault, vice-président de la Fédération Nationale des Combattants volontaires et membre de l'ANAI, et de M. Giudicelli, maire-adjoint chargé des anciens combattants et des manifestations patriotiques, représentant la municipalité. Le vice-président Sainte-Claire Deville a assisté à la célébration du 24 avril, à Nanterre, au Monument du Souvenir de la Déportation.

Enfin, le 4 mai, M. Delaflotte, qui représente avec une constance digne d'éloge la section dans le XII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, a assisté à l'inauguration de la rue Paul-Henri Grauwain, en hommage à l'héroïque "toubib" de Dien Bien Phu. La cérémonie était présidée par le Ministre Masseret, M. Tibéri, maire de Paris, et le Général Bigeard venu spécialement de Toul. L'A.N.A.I. était représentée par le Général Simon.

## SECTION DU PAYS BASQUE

### Président : Capitaine

#### Jean LEMESRE

5, rue Larribau  
64200 BIARRITZ

Dimanche 21 février l'assemblée générale de la section s'est tenue à Saint-Pée sur Nivelle. Malgré l'âge de nos adhérents et le mauvais temps, plus d'une centaine se pressait dans une salle mise gracieusement à notre disposition par M. le Maire. Après une minute de silence pour les nombreux décès de l'année et l'approbation à l'unanimité du rapport moral et du financier, le Maire nous présenta sa commune : son passé, son présent et son avenir. Après la messe célébrée par le

R.P. Iriart, ancien aumônier militaire, et le dépôt de gerbe au monument aux morts, M. Irrigoyen, Maire de Saint-Pée, nous recevait au Trinquet pour un vin d'honneur en présence de Mme Alliot-Marie, député et maire de Saint-Jean de Luz, laquelle se dit heureuse et fière d'avoir été invitée à cette réunion des Anciens d'Indochine, pour lesquels elle aura une attention particulière. M. le Maire reçut des mains du Président Lemesre une médaille souvenir de cette journée. C'est au restaurant Mendioné Trinquet qu'une centaine de personnes se retrouva pour un excellent repas. A la table d'honneur, outre le Curé et le Maire, les Généraux Ancelin et Ortoló, notre ami centenaire Durrieu nous gratifia au dessert d'un petit discours dont il a le secret.

La commémoration du 9 mars 1945 en Indochine fut célébrée à Anglet. Le comité d'Anglet, présidé par le Colonel Guérin, a parfaitement réussi cette journée, présidée par le Général Beaudonnet, Président National des Anciens d'Indochine de la Gendarmerie. Après une messe solennelle en l'Eglise Saint-Jean rehaussée par la musique militaire du 1<sup>er</sup> RPiMa et célébrée par le R.P. Simonet, ancien d'Indochine, il fut procédé à une cérémonie au monument aux morts. Précédé par 18 drapeaux, le cortège fut reçu à la mairie par M. Cazaux, maire-adjoint. C'est au restaurant "Le Biarritz" qu'un grand nombre de participants termina cette journée du souvenir.

Le Colonel Henri Connault, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DU PUY-DE-DÔME**  
**Président : Colonel Dominique PIETRI**  
*3, rue Henri-Pourrat*  
*63500 ISSOIRE*

Le 12 mars la section était regroupée en assemblée générale à Châtel-Guyon, dont le maire, le Docteur Marc Gualino, avait eu la gentillesse de mettre à notre disposition la salle des fêtes municipale, agréablement décorée par le Vice-Président, le Commandant Mompeu.

M. le maire assistait à l'ouverture de l'assemblée générale présidée par le Général Pierre Faure Président d'Honneur de la section. Mme de Maison-Rouge marraine de la section, le Général Marcel Faure, le Président de la section de l'Allier, M. Jacques Ott, M. Chanemougan Van Loï, Président des Vietnamiens libres du Puy de Dôme, 108 adhérents accompagnés de leurs épouses y assistaient. Mme Claudine Lafaye, conseiller général du Puy-de-

Dôme, s'était excusée au dernier moment, retenue au centre hospitalier Jean Perrin.

Le Président demandait une minute de silence à la mémoire des camarades disparus au cours de l'année. Puis il présentait les nouveaux adhérents : les Colonels René Cajat, Henri Connault, Pierre Dissard, MM. Joseph Wojciechowski, André Dauzat, Emile Matheron. Il félicitait ensuite les nouveaux décorés : le Colonel René Cajat, officier de la Légion d'Honneur, M. Joseph Gibernon, médaillé militaire, M. Georges Vellard, commémorative 1939 - 1945 au titre de l'Indochine, également félicité pour son livre : "Histoire méconnue 1939 - 1946 Marine en Indochine". Il rappelait qu'il assumerait ses fonctions jusqu'à la fin de l'année, espérant trouver un successeur d'ici là. Le secrétaire Jean Diruit énonçait les activités de l'année écoulée : participation aux cérémonies du souvenir avec le drapeau et des délégations à Clermont-Ferrand, Chamalières, Issoire et accompagnement aux obsèques de nos camarades. Le Président remerciait Jean Diruit ainsi que le porte-drapeau Stanislas Fidak, en soulignant son dévouement. M. Maurice Courret, trésorier, présentait le compte-rendu financier, le Commandant Gérard Balon signalant la bonne tenue de la comptabilité ; quitus était donné.

A l'issue de l'assemblée un vin d'honneur offert par la municipalité fut apprécié de tous. Nous nous retrouvions au chalet pour le repas de cohésion, dans un cadre agréable très apprécié. Merci au Commandant Mompeu, organisateur de cette journée qui a permis encore une fois de retrouver cette fraternité des anciens d'Indochine. Le dimanche 25 avril sous la présidence de Mme le docteur Claudine Lafaye, conseiller général du Puy-de-Dôme, vice-présidente nationale "des femmes démocrates", avait lieu une conférence du comité pour le Vietnam libre. Le Colonel Henri Connault et une importante délégation de l'A.N.A.I y assistaient.

Le 4 mai, à l'église Jeanne d'Arc, la messe concélébrée par l'Abbé Roux et le Père Millet à la mémoire des morts en Indochine réunissait une nombreuse assistance. Le 2 mai un repas-rencontre était organisé par le Vice-Président Joseph Alpigiano, réunissant les présidents des associations des vietnamiens, laotiens, cambodgiens, le Colonel Henri Connault et le Commandant André Mompeu.

Nous déplorons le décès de M. André Berguez, médaillé militaire, officier de l'ONM, le 30 mai.

Suite au succès remporté par le voyage en Italie en 1998, un voyage en Autriche avec visite de Vienne et de ses environs est prévu du 22 au 29 septembre, avec retour par le lac de Constance. Les réunions mensuelles reprendront le mardi 7 septembre.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**Président : Colonel Pierre MAZAGOT**  
*1, rue de Sorède*  
*66100 PERPIGNAN*

La section est entrée dans l'année du Chat par la célébration de la fête du Têt le 21 février au Collège de la Côte Radieuse à Canet-Village. Deux cent cinquante participants s'étaient réunis dans l'immense préau de l'établissement pour assister à la danse du dragon au son de roulements de tambour prolongés et particulièrement appuyés, et aux éclatements de pétards. Puis vinrent successivement, avant le repas vietnamien dans un réfectoire joyeusement décoré pour la circonstance : l'allocution de bienvenue du Président de section, exprimant les remerciements de tous à la Municipalité et à M. Dabat, Principal du Collège, pour leur accueil, et aux membres du Bureau qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts, et en insistant sur la solidarité qui doit animer l'ANAI à l'égard des populations d'Indochine ; la présentation de notre nouveau vice-président, M. Robert Pergant ; les vœux en vietnamien de notre toujours fidèle et dévoué Père Cesbron. Le repas, au cours duquel fut tirée une tombola au profit de nos œuvres au Vietnam, se déroula dans une atmosphère chaude et amicale.

Le 14 mars, la section commémorerait à Le Soler les événements sanglants du coup de force japonais du 9 mars 1945. Après une messe animée par la chorale paroissiale, le cortège, précédé de 12 drapeaux, se rendait tout d'abord au carré militaire du souvenir français où des tombes de combattants d'Indochine furent fleuries. Puis, une gerbe était déposée au monument aux morts par M. Calvet, Maire de la commune, M. Pergant, vice-président, représentant le Président de Section empêché pour raison de santé, et M. Vidal, représentant l'A.N.A.P.I. Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, le Maire et le Vice-Président de Section évoquèrent les horribles souvenirs de l'occupation japonaise, des combats meurtriers du 9 mars 1945 auxquels fut associé M. André Daugnac, ancien Sénateur-Maire de la commune, à l'époque à l'Etat-major à Hanoï, et

des terribles années de guerre. Un repas de 65 participants clôturait cette journée du Souvenir. Le 17 avril, une délégation de la section avec son drapeau se déplaçait à Caunes-Minervois (Aude) afin d'assister aux cérémonies d'inauguration d'une plaque portant la mention "mort pour la France", apposée sur le monument aux morts de cette commune, à la mémoire d'Omer Pecollo, frère de notre adhérente, Mme Richou, fait prisonnier par le Vietminh en septembre 1953, décédé en captivité en décembre de la même année à l'âge de 22 ans, titulaire de la médaille militaire.

Moment d'intense émotion à la lecture en public de la lettre écrite par ce jeune héros à ses parents depuis le camp où il était détenu. D'autre part, la Section fut représentée avec son drapeau aux manifestations ci-après : le 25 avril, commémoration de la Déportation ; le 7 mai, commémoration des combats de Diên Biên Phu ; le 9 mai, cérémonie d'inauguration d'une plaque à la mémoire du Maréchal Leclerc à Saint-Jean Laseille. La croix du combattant a été remise à notre ami, M. Jackie Geay.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DU RHÔNE**  
**Président : M. Claude-Pierre FRANCOIS**  
*116, rue du Commandant-Charcot*  
*69005 LYON*

L'assemblée générale est toujours un grand moment de la vie de notre section et le samedi 27 février n'aura pas dérogé à la bonne règle au regard de la nombreuse assistance réunie dans les salons du restaurant l'Alizé à la gare de Lyon la Part Dieu.

Nous avons assuré notre audience et notre rayonnement auprès des élus et responsables régionaux ; si nos travaux étaient présidés par M. l'Ambassadeur Pierre Gorce que nous remercions très chaleureusement, nous notions aussi à nos côtés la participation d'autres personnalités de haut rang : M. Christian Philipp premier adjoint de la ville de Lyon représentant M. Barre, Mme Bernadette Isaac-Sibille député du Rhône, le Général Georges Pormenté gouverneur militaire de Lyon, le professeur Etienne Tissot des Hospices Civils de Lyon et élu de Bron, M. Daniel Gonthier, représentant le maire du 3<sup>e</sup> arrondissement et le Général Lescel Président de la F.A.R.A.C.

Nous notions avec beaucoup de plaisir la présence sympathique des présidents d'associations amies et bien entendu des présidents des sections voisines de la

Drôme-Ardèche et de la Loire ; après le pot d'amitié qui clôturait nos travaux, près de 100 convives participèrent au repas traditionnel qui fut un bon moment d'amitié, de convivialité, de joie de pouvoir échanger quelques souvenirs communs et bien sûr parler du pays.

Notre ami Claude Barrière a rendu compte de la création d'une classe de vietnamien au Lycée Jean Moulin de Lyon.

Le dimanche 25 avril, Sœur Marie Germaine recevait à Notre Dame des Missions pour sa traditionnelle journée d'entraide pour le Vietnam, et nous étions nombreux à l'assister dans sa démarche car elle organise de petites fêtes dont les bénéfices vont à des actions humanitaires et religieuses qu'elle conduit depuis Lyon de la façon discrète que nous lui connaissons bien avec beaucoup d'efficacité.

Le vendredi 7 mai fut l'occasion de rassembler toutes les associations d'anciens d'Indochine au sein du Comité d'Entente Lyonnais et de célébrer Diên Biên Phu. Une messe fut dite à l'église de la Trinité dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon à la mémoire de nos glorieux soldats tombés là-bas pour défendre la liberté, puis les participants se rendirent ensuite en cortège au jardin du Combattant d'Indochine voisin de quelques centaines de mètres, où un hommage était rendu devant la stèle érigée à la mémoire de nos anciens. La musique de la Région Militaire assurait les sonneries traditionnelles et la Marseillaise, le Gouverneur Militaire de Lyon nous honorait de sa présence, ainsi que les personnalités de Lyon et de la Région.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**COMITE DE TOURAINE**  
**Président : M. Martin JOIRE**  
*30, Impasse Joseph-Loth*  
*56000 VANNES*

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

Le souvenir des combattants et des victimes du 9 mars 1945 a réuni plusieurs associations d'anciens d'Indochine à la messe solennelle célébrée le dimanche 7 mars en l'abbatiale Saint-Grégoire des Minimes à Tours. Malgré son grand âge et son éloignement géographique, le Président du Comité considère comme son devoir de continuer à organiser cette cérémonie.

Neuf drapeaux, les officiers supérieurs délégués par les trois généraux de Tours : commandant les écoles de l'Armée de Terre, commandant l'Ecole du Train, commandant la Base Aérienne, et les présidents locaux des associa-

tions amies, donnaient un lustre certain à la célébration. La présence de M. Louis Dangoux, fils d'un parachutiste thai, ancien de Diên Biên Phu, et lui-même conseiller municipal d'Amboise, a été vivement appréciée.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DU VAL DE MARNE**  
**Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE**  
*1, rue André-Maurois*  
*94000 CRETEIL*

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

L'assemblée générale de la section s'est déroulée le 11 avril à la maison du Combattant de Vincennes en présence du Général Simon, président national, de M. Pierre Leberre, premier maire-adjoint de Vincennes, représentant le Maire Patrick Gérard, de plusieurs conseillers municipaux et de nombreux adhérents.

En ouvrant la séance, le Colonel Blaise président par intérim fait observer une minute de silence afin d'honorer les amis décédés au cours de l'année précédente : le Général Frezal Forestier, notre ancien et dévoué porte-drapeau Maurice Chauvin, Fernand Dutilloy, Pierre Briquet.

Après présentation et adoption des divers rapports, il est procédé au remplacement, sur sa demande, de notre ami Henri Bernard, ancien président démissionnaire pour raisons de santé. Le Chef d'Escadrons honoraire Jacques Archambault de Beaune a été élu à l'unanimité président de la section. Aucun candidat ne s'étant manifesté pour occuper la fonction de secrétaire, le président a décidé d'assurer provisoirement cette fonction.

L'A.N.A.I. salue ici Henri Bernard, pilote d'un hélicoptère sanitaire abattu à Diên Biên Phu, grièvement blessé, prisonnier des Viets, chevalier de la légion d'honneur, médaillé militaire, quatre citations. Qu'il soit remercié pour son dévouement et sa gentillesse. Sur proposition du nouveau président, très ému de lui succéder, Henri Bernard est élu à l'unanimité président honoraire. Que le Colonel Blaise soit remercié pour avoir bien voulu assurer l'intérim.

Puis le Général Simon a rappelé l'historique du jardin tropical de Vincennes, a expliqué la transformation du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, et exposé longuement l'action de l'A.N.A.I. Parrainage.

L'assemblée générale s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la municipalité de Vincennes, et un repas baguettes qui a réuni de

nombreux convives. Le 9 mai, la section a commémoré la bataille de Diên Biên Phu. Après un vif échange verbal entre le président de la section et le curé de Notre-Dame de Vincennes qui, prétextant une loi de l'église, ne voulait pas accepter la présence des porte-drapeau dans le chœur, la messe a été célébrée à l'intention de nos compagnons morts pour la France en Indochine. Les porte-drapeau, avec leur drapeau, avaient pris place à droite et à gauche de l'autel. Puis brève cérémonie devant le monument du Combattant Vincennois : lever des couleurs, dépôt de gerbes par le conseil municipal de Vincennes et par la section du Val de Marne, minute de silence.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DU VAR**  
**Président : M. Christian TAFFORIN**  
*84, rue Améthyste*  
*83600 FREJUS*

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

L'ANAI déplore le décès de Jean Bouvet qui nous a quittés le 26 mars. Breveté parachutiste par l'armée britannique, ancien du Commando Ponchardier en Cochinchine (1945-1947), membre de l'Académie du Var, poète, artiste, il avait parrainé depuis 1958 une dizaine de parachutistes indochinois du Commando d'Extrême-Orient. C'est dans son jardin de la Seyne sur Mer que le nouveau drapeau de la section avait été remis à son porte drapeau, le Sergent-Chef Hni Nai le 27 septembre 1986. Le Colonel Etienne a présidé les cérémonies du 7 mai à la Seyne sur Mer, en souvenir des combattants morts pour la France en Indochine.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DU VAUCLUSE**  
**Président : Commandant Hervé de la BROSSE**  
*Chemin de Panisset*  
*84130 LE PONTET*

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

26 avril : Journée de la déportation. Cérémonie à Caumont et Avignon. 7 mai : Le 44<sup>ème</sup> anniversaire de la fin du combat de Diên Biên Phu a été célébré à Avignon. 8 mai : Commémoration de l'armistice de 1945 ; l'A.N.A.I. était représentée dans les diverses communes du département. Le maire du Pontet, M. Cortade, a dévoilé une plaque commémorative, rendant hommage aux combattants d'Indochine.

1<sup>er</sup> novembre : Au cimetière d'Isle sur la Sorgue, inauguration des

plaques nominatives des 25 enfants du canton, tués ou morts des suites de leurs blessures, lors de la guerre de 1870. Ce monument a été érigé avec la participation financière de la municipalité d'Isle sur la Sorgue et du Souvenir français.

11 novembre : Célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice et présence aux inaugurations officielles des diverses expositions concernant la guerre 14-18. A toutes ces manifestations on pouvait noter la présence de notre Président Hervé de la Brosse, du drapeau de l'A.N.A.I. porté par M. René Artel, des membres du bureau et des adhérents et amis de notre section.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DE LA VENDEE**  
**Président : Monsieur Jean GANDOUIN**  
*4, rue des Forges*  
*85750 ANGLÉS*

Nous félicitons notre porte-drapeau, M. Raymond Mombras, qui a reçu le diplôme d'honneur de porte-drapeau. L'insigne offert par la section lui a été remis effectivement lors du congrès départemental de l'U.N.C. à la Châtaigneraie le 20 juin.

M. Roger Colin, notre délégué pour les voyages au Vietnam a reçu des éloges de Strasbourgeois ayant voyagé dernièrement avec lui. Il est prévu un départ mi-novembre pour 19 jours. Renseignez-vous au n° 02.51.05.62.90. Les fêtes commémoratives se sont déroulées avec présence de l'A.N.A.I. Vendée à toutes les manifestations.

Nous déplorons le décès de notre camarade Jacques Fourneau, président de l'UNSOR-85, survenu le 8 février ; les obsèques ont eu lieu à Chaillé les Marais. Nous déplorons également le décès de M. André Rideau, survenu le 28 avril ; les obsèques ont eu lieu à Magniis Regniers. Drapeau et délégation ont assisté nos deux camarades.

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

**SECTION DE LA VIENNE**  
**Président : Général Michel PUSSIAU**  
*3, rue Edouard-Grimaux*  
*86000 POITIERS*

Le Colonel René Cajat, Président de la Section des Anciens d'Indochine de la Région de la Gironde, à la cérémonie de la pose de la plaque commémorative au monument aux morts de la commune de Saint-Jean-de-Luz, le 12 mars 1999.

La section poitevine de l'A.N.A.I. a tenu le dimanche 11 avril sa douzième assemblée générale annuelle au Rochereau, petite commune de la Vienne, dont l'un de ses membres, M. Albert Hanh, a été le maire durant douze années. Manifestation suivie d'un

dépôt de gerbe au monument aux morts par le Président de section accompagné de M. Guy Bertault, actuel maire de la commune, et M. Claude Bertaud, conseiller général du canton de Vouillé, ou plutôt "Vouillé la Bataille" comme mentionné sur certaines cartes, là où en 507 Clovis écrasa les Visigoths d'Alaric et où se retrouvèrent tous les participants pour le déjeuner.

Ce premier trimestre 1999 avait été marqué comme chaque année par le traditionnel repas-baguettes de Nouvel An au Shangai à Jaunay Clan et la commémoration des combats du 9 mars 1945 avec un dépôt de gerbes au monument aux morts de Poitiers, cérémonie organisée par la section en liaison avec l'ANAPI et l'ACUF.

S'agissant des nombreuses manifestations patriotiques auxquelles la section participe tout au long de l'année, le Président de Section, lors de cette assemblée générale, a beaucoup insisté sur la nécessité d'y participer nombreux au titre du "Devoir de Mémoire" qui incombe à nos associations, et surtout d'y faire participer nos jeunes, à commencer par nos petits-enfants, à la formation civique desquels doivent s'appliquer les témoins que nous avons été.

#### SECTION DE L'YONNE Président : Colonel Max COËT

10, rue du Champ-Vilain  
89400 CHENY

Le 28 février, le Capitaine Robert, Président du Comité d'Avallon, a réuni son assemblée générale en présence du Colonel Coët, Prési-

dent de la Section de l'Yonne. Une quarantaine de personnes avaient répondu à son appel. Le déroulement de la réunion et les comptes rendus habituels révélèrent la bonne santé de ce comité. Le vin d'honneur fut offert par la Municipalité en présence des autorités civiles et militaires.

Le 7 mars, le Capitaine Pierquet, Président du Comité de Saint-Florentin, a réuni son assemblée générale en présence du Colonel Coët, Président de la Section de l'Yonne. Une cinquantaine de personnes avaient répondu à son appel. C'est en présence du Maire et Conseiller Général, M. Lancray, et du Colonel commandant d'armes de la place, que le dépôt de gerbe eut lieu à la mémoire du coup de force japonais du 9 mars 1945 en Indochine. Au cours de cette cérémonie, la Croix du Combattant Volontaire en Indochine fut remise au Capitaine Giraud et au Major Bernard. Le vin d'honneur traditionnel et le repas de cohésion clôturèrent cette assemblée.

Le 15 mars, les présidents des différents comités de l'Yonne ont été réunis par le Président de la Section Départementale, le Colonel Coët, au quartier Vauban à Auxerre. Le tour d'horizon habituel (effectifs, programme annuel, cotisations, etc...), découvrit un léger tassement des effectifs. La mise au point du congrès annuel paracheva cette journée.

Le 25 avril, en collaboration avec l'UNP, organisateur de la journée du "Cambodge" au profit du CHOC, l'A.N.A.I. participa largement à cette réussite où 440 personnes assistèrent à la fête que présenta habilement M. Tillien, Président de l'UNP et membre de l'A.N.A.I.. Un chèque de 24 500 F. fut remis au président du CHOC. Cette journée fut présidée par le

Préfet de l'Yonne en présence de l'Ambassadeur du Cambodge à Paris.

Le 3 mai, le Capitaine Pierquet, représentait l'A.N.A.I. de l'Yonne à une exposition dans les Ardennes, en l'honneur de l'Adjudant Pierre Paulot, mort à Diên Biên Phu.

Le 7 mai, le Comité de Sens, en liaison avec l'ACUF, en présence des autorités civiles et militaires, déposa une gerbe devant le monument aux morts en hommage aux disparus de Diên Biên Phu.

Nous déplorons la disparition de MM. Aimé Bamaison et Marc Faton, du Comité de Saint-Florentin.

#### SECTION DES YVELINES Président : Général Paul RENAUD

82, avenue Fourcault-de-Pavant  
78000 VERSAILLES

La Section a tenu son assemblée générale annuelle le 13 mars à Satory, près de Versailles.

Dans son rapport d'activités, le Général Renaud a rappelé, entre autres manifestations, l'importance de la commémoration du 2 novembre 1998 organisée par l'A.N.A.I. au jardin tropical de Vincennes en souvenir des Indochinois morts pour la France. Dans ce domaine de la mémoire, le pèlerinage à Diên Biên Phu du 17 mars 1999 a été évoqué et la présence du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants commentée ; de l'avis unanime cette démarche ne doit pas être exploitée comme une quelconque "réconciliation" avec le peuple vietnamien, alors que nous ne nous sommes jamais battus

contre lui, mais pour lui.

Notre solidarité entre adhérents s'est manifestée par un important repas-baguettes au Chesnay en novembre 1998 et - tout au long de l'année - par le soutien de la communauté nung de Chanteloup les Vignes.

Vu l'âge moyen de la section, la solidarité avec les Indochinois dans leur pays se traduit par une sorte de "sous-traitance" par laquelle nous transmettons "l'esprit A.N.A.I." à d'autres. C'est ainsi que, grâce aux dons et à une tombola, nous avons soutenu financièrement non seulement, naturellement, A.N.A.I. Parrainage mais aussi des actions de développement au Vietnam menées par de jeunes étudiants et l'association des Vietnamiens en Yvelines.

L'assemblée statutaire s'est poursuivie par une intéressante évocation de la situation en Indochine par M. Bricout qui en revenait, à l'aide de coupures de la presse locale. Après un vin d'honneur, la réunion s'est terminée par un repas de 95 couverts et une tombola animée avec son entrain habituel par notre secrétaire générale.

#### Faire part

M. Gérard Turny, adhérent direct de Nice, et M. Joseph Devès, de Margny les Compiègne, trésorier de la section de l'Oise, font part de leur nomination au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite. L'Adjudant René Thibout, de la section du Lot-et-Garonne, fait part de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

INTER-HOTEL

\*\*\* Hôtel du Gave \*\*\*

LOURDES

Directeur : J.P. Escalé  
Membre de l'ANAI




A quelques minutes des Sanctuaires, sur les bords du Gave de Pau, face aux Pyrénées, 60 chambres avec bain, douche et wc, téléphone direct, TV satellite dans chaque chambre, 2 restaurants climatisés - **Garage gratuit dans l'hôtel**

28, avenue Peyramale, BP 187, 65106 LOURDES cedex  
Tél. 05.62.94.90.11 — Fax. 05.62.94.94.94

[La Défense Nationale]

Fichier Édition Affichage Aller Signets Options Annuaire Fenêtre ?

Allez à : <http://www.defense.gouv.fr>

**Ministère de la Défense**

English

Español

- Actualités
- Agenda
- Carrières et Emplois
- Culture et patrimoine
- Liens
- Aide
- Espace Loisirs



**Bienvenue au Ministère de la Défense**

Le Ministère de la Défense

Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants

- La Défense Nationale
- Les Armées en un mot
- Le Service National
- Les réformes

Mise à jour quotidienne

[Chef d'Etat-Major des Armées](#) | [Délégation Générale pour l'Armement](#) | [Secrétariat Général pour l'Administration](#)  
[Armée de Terre](#) | [Marine Nationale](#) | [Armée de l'Air](#) | [Gendarmerie Nationale](#) | [Service de Santé](#) | [Service des Essences](#)

# NOUVELLES DE SOCTRANG



*Voici quelques photos des classes de couture et de cuisine de notre école.*

*Les élèves viennent des villages des environs de Soctrang ; elles sont pensionnaires chez nous.*

*Tous les jours elles apprennent la couture, une fois par semaine la cuisine. Tous les soirs elles suivent les cours de l'enseignement secondaire, car elles n'ont que le certificat d'études primaires.*

*Elles sont toutes très heureuses et travaillent de tout leur cœur.*



*Le 28 mars 1999  
Sœur Sylvie*

